



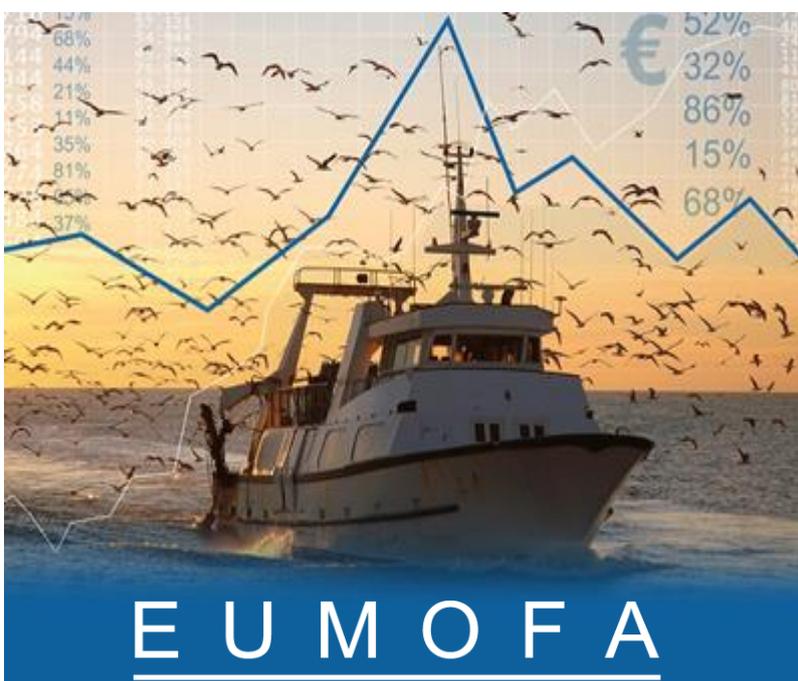
ÉTUDE DE CAS

LA CREVETTE CUITE EN FRANCE

STRUCTURE DES PRIX DANS LA FILIERE

DERNIÈRE MISE À JOUR : JUILLET 2017

WWW.EUMOFA.EU



E U M O F A

Observatoire Européen des Marchés des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

*Affaires
maritimes et
pêche*

Table des matières

RESUME	1
0 RAPPEL DES TÂCHES – OBJECTIF ET CONTENU	2
0.1 OBJECTIF DE L'ETUDE DE CAS	2
0.2 CONTENU DU DOCUMENT	2
1 DESCRIPTION DU PRODUIT	3
1.1 CARACTERISTIQUES BIOLOGIQUES ET COMMERCIALES	3
1.2 CYCLE DE PRODUCTION DE LA CREVETTE <i>PENAEUS VANNAMEI</i>	5
1.3 PRODUCTION ET DISPONIBILITE DE LA CREVETTE <i>PENAEUS VANNAMEI</i>	6
2 LE MARCHÉ EUROPÉEN DE LA CREVETTE CUITE	8
2.1 STRUCTURE DU MARCHÉ EUROPEEN	8
2.1.1 <i>Marché apparent par État membre</i>	8
2.1.2 <i>Importations</i>	9
2.1.3 <i>Exportations</i>	13
2.2 SEGMENTATION DU MARCHÉ.....	15
2.2.1 <i>Segmentation par taille</i>	15
2.2.2 <i>Segmentation par présentation / conservation</i>	16
2.2.3 <i>Segmentation selon la certification</i>	16
2.2.4 <i>Bilan d'approvisionnement</i>	17
2.2.5 <i>Consommation des ménages et prix à la consommation</i>	19
2.2.6 <i>Importations</i>	19
2.2.7 <i>Exportations</i>	23
2.3 BILAN DES PRINCIPAUX MARCHES EUROPEENS POUR LA CREVETTE REFRIGEREE ET CONGEELEE	25
2.3.1 <i>Espagne</i>	25
2.3.2 <i>Allemagne</i>	26
2.3.1 <i>Royaume-Uni</i>	27
3 PRIX DANS LA FILIÈRE	29
3.1 SOURCES DES INFORMATIONS RELATIVES AUX PRIX	29
4 TRANSMISSION DES PRIX DANS LA FILIÈRE	31
4.1 ANNEXES.....	33
4.1.1 <i>Sources utilisées</i>	33
4.1.2 <i>Entretiens</i>	33

Résumé

- Le marché européen de la crevette cuite se caractérise par sa totale dépendance aux importations provenant principalement d'Amérique Centrale, d'Amérique du Sud et d'Asie. La majeure partie des crevettes est importée crue et congelée pour être cuite à proximité des lieux de consommation. En conséquence, le secteur de la cuisson de crevettes repose presque essentiellement sur la crevette tropicale, notamment sur les espèces du genre *Penaeus*.
- Le marché français de la crevette cuite représente 70.000 tonnes et repose à 90 % sur la crevette pattes blanches (*Penaeus vannamei*).
- Les échanges de crevette cuite et réfrigérée se font surtout entre les États membres voisins et restent très limités par rapport aux échanges de crevette congelée.
- La France est le plus grand importateur européen de crevettes *Penaeus*, avec environ 77.000 tonnes importées en 2015. L'UE importe environ 7 % du total de la production mondiale de crevettes du genre *Penaeus*. La part de crevettes vendues directement congelées dans les importations est négligeable.
- En France, en 2015, l'Équateur et l'Inde ont représenté plus de la moitié du volume des importations (respectivement, 41 % et 21 %), suivis par Madagascar, représentant 6 % des importations et fournissant principalement de la crevette géante tigrée (*Penaeus monodon*). Les importations intra-UE ont représenté 16 % du volume des importations.
- Le marché français de la crevette tropicale dispose d'une grande diversité de produits, segmentés selon plusieurs critères (espèce, taille, provenance, présentation et conservation). Pour autant, le marché principal reste celui de la crevette *Penaeus vannamei*, commercialisée en gros sur les étals de poisson frais des grands distributeurs et dans une moindre mesure, des poissonneries. Par ailleurs, la demande de produits élaborés, transformés, pré-emballés et certifiés s'est accrue récemment.
- Le commerce mondial de la crevette tropicale est un marché particulièrement tendu. Très récemment, il est devenu extrêmement dépendant des importations chinoises. En France, la consommation de crevettes cuites par les ménages dépend fortement de l'évolution du prix. De ce fait, le secteur de la cuisson de crevettes connaît un contexte particulièrement tendu d'une année à l'autre, avec des marges relativement faibles et une forte dépendance aux prix à l'importation.
- À propos de la transmission des prix dans la filière :
 - Étant donné que la valeur ajoutée de la transformation est relativement faible (cuisson seulement), les marges sont limitées et dépendent entièrement de l'évolution du prix de la matière première (prix à l'importation).
 - En France, la phase de cuisson ne représente que 10 % du prix de détail.

0 RAPPEL DES TÂCHES – Objectif et contenu

0.1 Objectif de l'étude de cas

Rappel

L'étude de cas EUMOFA a pour objectif d'analyser la transmission du prix et la distribution de la valeur dans la filière française de la crevette à pattes blanches (*Penaeus vannamei*) cuite. Les raisons du choix de cette espèce sont détaillées dans le tableau suivant.

Produit	Origine	Caractéristiques	Marché et moteurs de prix
Crevette pattes blanches (<i>Penaeus vannamei</i>) cuite et réfrigérée	Aquaculture	<p>Accroissement de la production depuis 1990.</p> <p>Demande croissante du marché, notamment de Chine.</p> <p>Épidémie due au syndrome des points blancs en 2011-2013, augmentation des prix en 2015.</p> <p>Souvent utilisé comme produit d'appel par la grande distribution.</p>	<p>Équilibre entre l'offre et la demande (stabilité du marché).</p> <p>Taille, présentation, certification.</p> <p>Prix des autres crevettes cuites.</p>

Les éléments clés de l'analyse concernent :

Espèces - Produits	Principal EM (zoom)	Autres EM (bilan)
Crevette pattes blanches (<i>Penaeus vannamei</i>), entière, cuite et réfrigérée.	France	Espagne, Allemagne, Royaume-Uni

0.2 Contenu du document

Conformément à la méthodologie adoptée au sein d'EUMOFA, cette étude comprend :

- Une description du produit.
- Une étude des principaux marchés européens des crevettes *Penaeus*, cuites, avec une approche particulière développée pour les marchés français, espagnol, allemand et britannique.
- Une analyse de la transmission du prix dans la filière française.

1 DESCRIPTION DU PRODUIT

1.1 Caractéristiques biologiques et commerciales

Cette étude de cas se concentre sur la crevette tropicale cuite vendue réfrigérée, plus particulièrement sur les espèces les plus cultivées et les plus vendues, du genre *Penaeus*. Par ailleurs, l'analyse de la transmission du prix se concentre sur la crevette pattes blanches (*Penaeus vannamei*), la crevette la plus consommée en France et en Europe.

Produit de l'étude de cas

Nom : crevette pattes blanches (*Penaeus vannamei*)

Code alpha-3 de la FAO : PNV

Présentation : Cuite et réfrigérée.

Taille commerciale :

Nombre de crevettes pour 1 kg, principaux calibres : 20/30, 30/40, 30/50, 40/60, 60/80, 80/100.

Facteurs biologiques

Facteur	Caractéristiques
Température	> 20 °C
Habitat	Habitats marins tropicaux : estuaires côtiers, zones lagunaires ou mangroves.
Maladies relatives à l'élevage	Syndrome des points blancs (WSD) ; syndrome de Taura (TS) ; nécrose hématopoïétique et hypodermique infectieuse (IHHNV), à l'origine de la maladie Runt Deformity Syndrome (RDS) causant des déformations cuticulaires ; nécrose baculovirale de la glande intestinale (BMN) ; vibriose (bactérie).
Maturation	4-5 mois.
Régime alimentaire en milieu naturel	Larves : phytoplancton et zooplancton, puis détritus benthiques, vers, bivalves et crustacés
Régime alimentaire en élevage	Phase juvénile : proies vivantes puis aliments à faible teneur en protéine.
Phase juvénile	30 jours.
Grossissement	3-6 mois.
Répartition en milieu naturel	Côte tropicale Pacifique Est de Sonora, au nord du Mexique, en Amérique centrale et du Sud, jusque loin au Sud, à Tumbes au Pérou.
Pays d'élevage	Chine, Thaïlande, Indonésie, Brésil, Équateur, Mexique, Venezuela, Honduras, Guatemala, Nicaragua, Belize, Vietnam, Malaisie, Taïwan (province de Chine), Îles du Pacifique, Pérou, Colombie, Costa Rica, Panama, Salvador, États-Unis, Inde, Philippines, Cambodge, Surinam, Saint-Kitts-et-Nevis, Jamaïque, Cuba, République dominicaine, Bahamas.
Systèmes d'élevage	Étangs/lagunes, bacs : extensif (système extensif, semi-extensif, intensif et super-intensif).

Figure 1 - Principaux producteurs mondiaux de crevettes *Penaeus vannamei*



Source : FAO.

Codes associés

La nomenclature combinée n'établit pas de distinction pour la crevette à pattes blanches. Les codes existants se réfèrent à toutes les crevettes du genre *Penaeus* pour les produits congelés et à toutes les crevettes autres que les crevettes du genre *Pandalidae* et les crevettes du genre *Crangon* pour les produits réfrigérés :

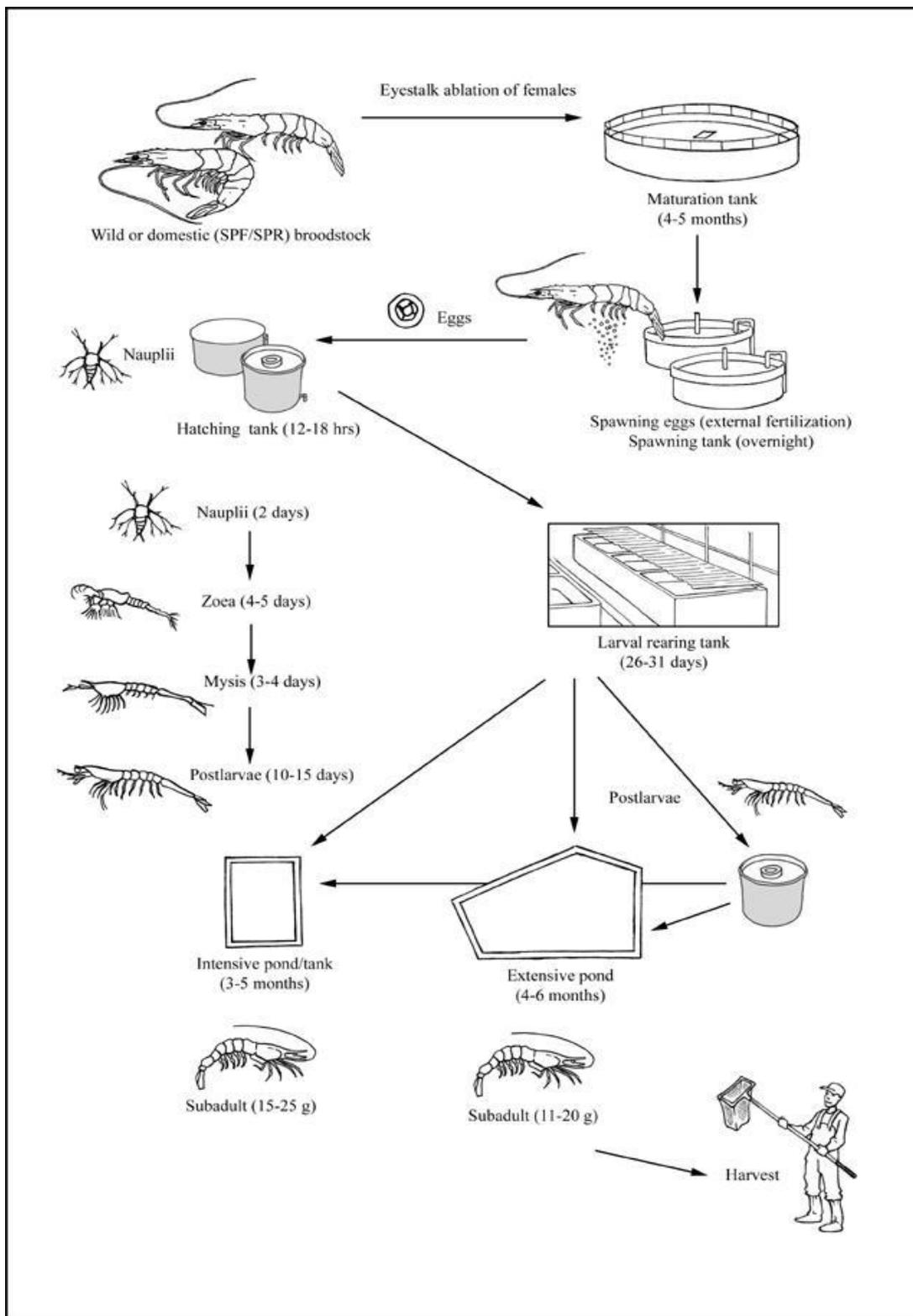
- **Crevette du genre *Penaeus spp.*, congelée** : Crevettes congelées du genre « *Penaeus* », même non décortiquées, congelées, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur (sauf fumées).
 - Code NC 03 06 17 92 : depuis 2012.
 - Code NC 03 06 13 50 : entre 2005 et 2012.

Concernant les crevettes fraîches et réfrigérées, l'espèce *Penaeus* n'est même pas mentionnée. Le code NC associé porte sur l'ensemble des crevettes, toutes espèces confondues (à l'exclusion de la crevette nordique).

- **Crevette cuite et réfrigérée** : Crevettes, même non décortiquées, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'excl. des crevettes fumées, congelées, crevettes de la famille « *Pandalidae* » et crevettes grises du genre « *Crangon* »).
 - Code CN 03 06 27 99 : depuis 2012.
 - Code NC 03 06 23 90 : entre 2005 et 2012 comprenant les crevettes vivantes et fraîches : Crevettes, même décortiquées, vivantes, fraîches, réfrigérées, séchées, salées ou en saumure, y.c. les crevettes non décortiquées préalablement cuites à l'eau ou à la vapeur (à l'excl. des crevettes de la famille « *Pandalidae* » et des crevettes grises du genre « *Crangon* »).

1.2 Cycle de production de la crevette *Penaeus vannamei*

Figure 2- Cycle de production de la crevette *Penaeus vannamei*

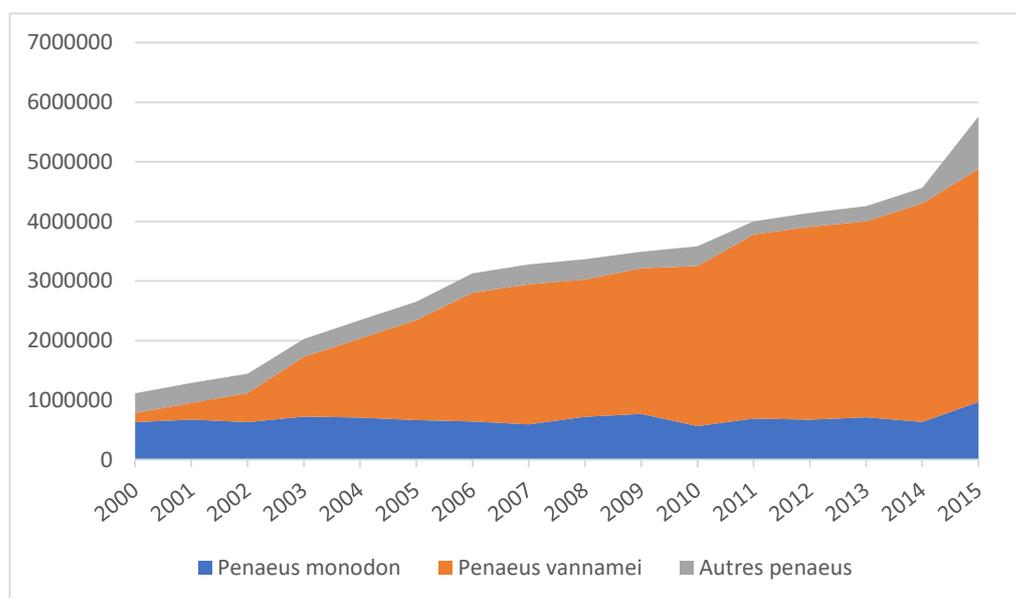


Source : FAO.

1.3 Production et disponibilité de la crevette *Penaeus vannamei*

La majeure partie des crevettes élevées appartient au genre *Penaeus*. Les deux principales espèces produites sont *P. vannamei* et *P. monodon*. Depuis le début des années 2000, les pays asiatiques ont progressivement démarré la production de *vannamei*, principalement en raison des faibles coûts de production et d'un meilleur contrôle des maladies. Malgré cela, la production de *monodon* est restée plutôt stable (+ 0,6 % entre 2000 et 2014, avoisinant 650.000 tonnes). Elle a également connu une augmentation significative en 2015 (+ 53 % par rapport à 2014, atteignant 970 000 tonnes). Par conséquent, entre 2000 et 2015, la production de *vannamei* (en volume) a progressé fortement, devenant de loin la principale espèce de crevette d'élevage. En 2015, *P. vannamei* représentait 68 % de la production mondiale de l'espèce *Penaeus*, contre 14 % en 2000.

Figure 3 - Production mondiale de crevettes *Penaeus* (en tonnes)



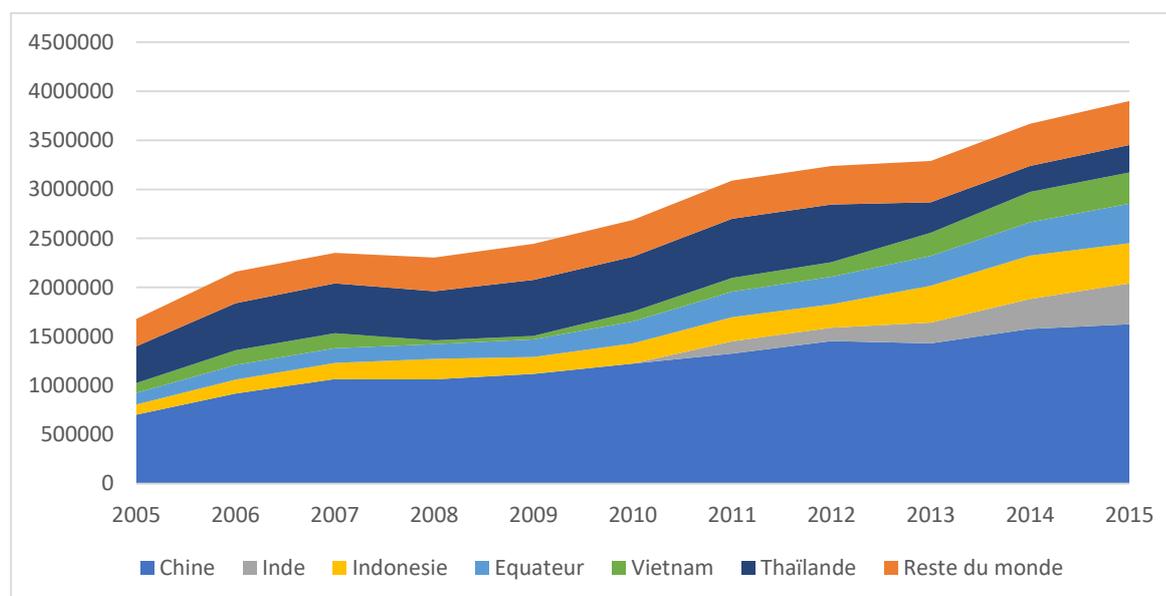
Source : Statistiques de la FAO.

Les statistiques de la FAO montrent que la production totale de *P. vannamei* a augmenté de manière régulière, passant de 8.000 tonnes en 1980 à 194.000 tonnes en 1998. Après une légère régression en 1999 et une forte chute en 2000 due à l'apparition du virus WSSV (maladie des points blancs) en Amérique latine, les statistiques de la FAO indiquent qu'en 2015, la production a connu une forte hausse, dépassant 3.912.000 tonnes, du fait du développement rapide de l'élevage de cette espèce en Asie.¹

Les statistiques relatives à la production mondiale ne sont pas encore disponibles pour l'année 2016. Cependant, d'autres sources mentionnent qu'en 2016, les volumes de production étaient orientés à la baisse dans la majeure partie des pays asiatiques du fait des problèmes sanitaires et des conditions climatiques défavorables, notamment en Chine, en Indonésie, au Volume et au sud de l'Inde. Seule la Thaïlande a déclaré un accroissement de la production en 2016. Cette tendance à la baisse a entraîné une hausse des cours mondiaux.²

¹ http://www.fao.org/fishery/culturedspecies/Penaeus_vannamei/en

² <http://www.franceagrimer.fr/content/download/49660/476351/file/NCO-NOT-MER-2017-02-01.pdf>

Figure 4- Production mondiale de crevettes *Penaeus vannamei* (en tonnes)

Source : Statistiques de la FAO.

Les principaux pays producteurs étaient la Chine (1.625.000 tonnes), l'Inde (416.000 tonnes), l'Indonésie (410.000 tonnes), l'Équateur (403.000 tonnes), le Vietnam (318.000 tonnes) et la Thaïlande (280.000 tonnes). Les tendances récentes montrent que la production a fortement augmenté en Inde et au Vietnam entre 2009 et 2014 et qu'elle a considérablement diminué en Thaïlande (- 51 %) sur la même période.

Tableau 1- Production mondiale de crevettes *Penaeus vannamei* (en tonnes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chine	702.484	918.337	1.065.644	1.062.765	1.118.142	1.223.277	1.325.549	1.453.241	1.429.929	1.576.893	1.624.643
Inde	-	-	-	-	1.730	-	125.000	136.300	211.200	305.251	416.347
Indonésie	103.874	141.649	164.466	208.648	170.969	206.578	246.420	238.663	376.189	442.379	409.899
Équateur	118.500	149.200	150.000	150.000	179.100	223.313	260.000	281.100	304.000	340.000	403.000
Vietnam	100.000	150.000	153.000	38.600	36.000	99.285	140.466	148.023	236.242	309.543	318.302
Thaïlande	374.487	480.061	508.446	501.394	571.189	561.075	603.227	588.370	310.705	264.709	280.070
Mexique	90.008	112.495	111.787	130.201	125.778	104.612	109.816	100.320	120.585	86.973	139.198
Brésil	63.134	65.000	65.000	70.251	65.188	69.422	69.266	75.000	64.669	65.018	69.860
Malaisie	-	-	-	-	52.927	69.084	60.322	48.992	45.474	57.181	48.284
Honduras	20.873	26.956	26.333	26.586	14.626	11.054	30.295	31.936	49.427	45.500	25.000
Production mondiale	1.678.409	2.161.008	2.352.245	2.304.558	2.444.776	2.688.232	3.089.293	3.238.380	3.289.318	3.668.682	3.900.615

Source : FAO.

2 LE MARCHÉ EUROPÉEN DE LA CREVETTE CUITE

2.1 Structure du marché européen

2.1.1 Marché apparent par État membre

Le marché européen de la crevette tropicale se caractérise par sa totale dépendance aux importations provenant principalement d'Amérique Centrale, d'Amérique du Sud et d'Asie. La crevette est importée crue et congelée pour être cuite à proximité des lieux de consommation. La part de crevettes vendues crues et congelées, voire plus rarement cuites et congelées, dans les importations est modeste. Le commerce de la crevette cuite et réfrigérée se fait surtout entre les États membres voisins et reste très limité par rapport au commerce de la crevette congelée. Cette situation s'explique notamment par la très courte période de consommation après la cuisson et le réfrigération.

Le marché apparent européen des crevettes *Penaeus spp* a atteint 258.000 tonnes en 2015. Les deux premiers marchés, la France et l'Espagne, ont représenté 53 % de la consommation apparente européenne, suivis par l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, le Portugal et la Belgique.

Le marché extra-UE reste limité : en 2015, 1.910 tonnes ont été exportées vers les pays tiers, tandis que le total des importations avoisinait 260.000 tonnes.

Tableau 2- Marché apparent des crevettes du genre *Penaeus*, congelées, par État membre en 2015 (en tonnes)

(en tonnes)	Importations	Exportations	Marché apparent
FRANCE	77.158	6.445	70.713
ESPAGNE	66.157	15.726	50.431
ITALIE	28.615	424	28.191
ROYAUME-UNI	27.127	1.304	25.824
ALLEMAGNE	25.937	7.687	18.250
PAYS-BAS	30.422	20.686	9.737
PORTUGAL	9.718	1.459	8.259
BELGIQUE	25.612	18.188	7.425

Source : COMEXT.

Les échanges de crevettes cuites et réfrigérées³ sont particulièrement limités et concernent presque exclusivement le commerce intra-UE. En 2015, le déficit commercial extra-UE était de 104 tonnes, avec environ 200 tonnes importées et 100 tonnes exportées. Le Portugal et l'Allemagne ont affiché le plus grand déficit commercial pour la crevette cuite réfrigérée, avec respectivement 1.800 et 1.600 tonnes.

³ Le code NC 03 06 27 99, correspondant aux crevettes cuites et réfrigérées, n'inclut pas la crevette nordique ni la crevette *Crangon*. De ce fait, il comprend surtout la crevette tropicale cuite et plus particulièrement, la crevette *Penaeus*.

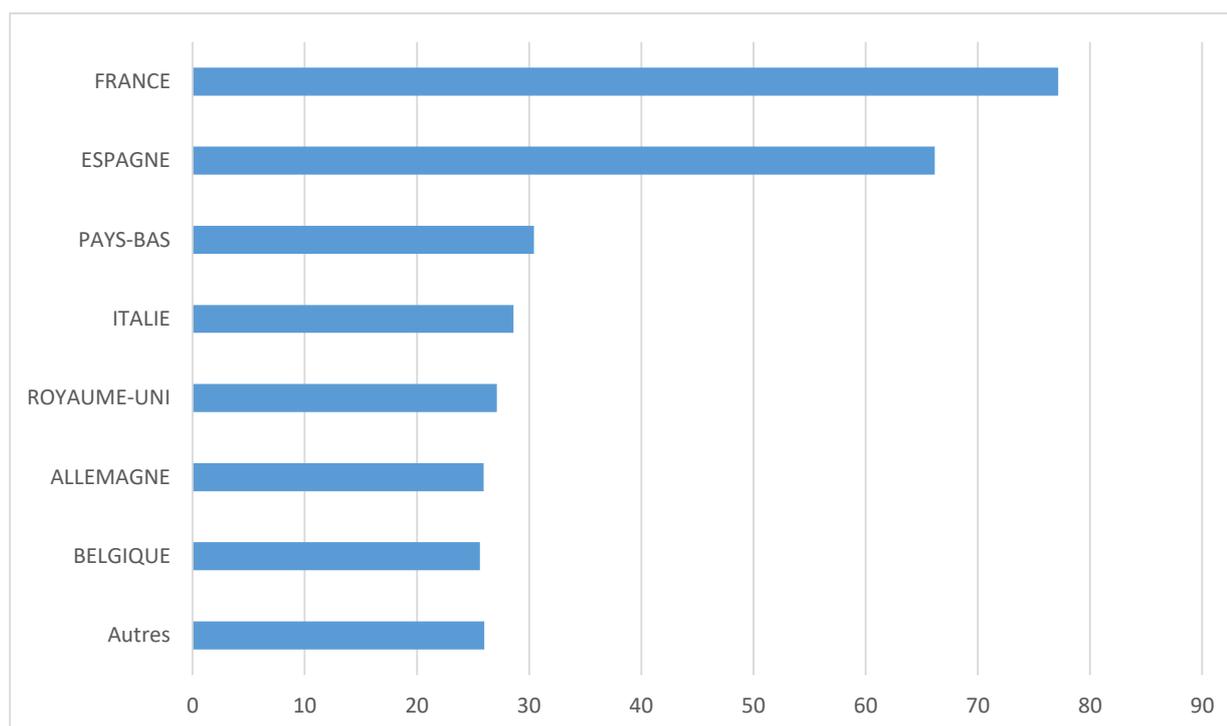
Tableau 3 - Balance commerciale pour la crevette cuite et réfrigérée par État membre en 2015, à l'exclusion des crevettes *Pandalidae* et *Crangon* spp. (en tonnes)

(en tonnes)	Importations	Exportations	Déficit commercial
PORTUGAL	1.814	210	1.604
ALLEMAGNE	1.627	52	1.575
ITALIE	279	50	229
ESPAGNE	327	115	213

Source : COMEXT.

2.1.2 Importations

Au sein de l'UE, les principaux importateurs de crevettes *Penaeus* congelées sont la France et l'Espagne (respectivement 77.000 et 66.000 tonnes importées) et, dans une moindre mesure, les Pays-Bas, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique. Les importations ont varié entre 25.000 tonnes et 30.000 tonnes pour l'ensemble de ces pays.

Figure 5 – Crevettes du genre *Penaeus*, congelées : volume des importations par État membre de l'UE en 2015 (en milliers de tonnes)

Source : COMEXT.

Les différentes origines des importations dans les principaux États membres (données 2015) sont analysées au paragraphe suivant.

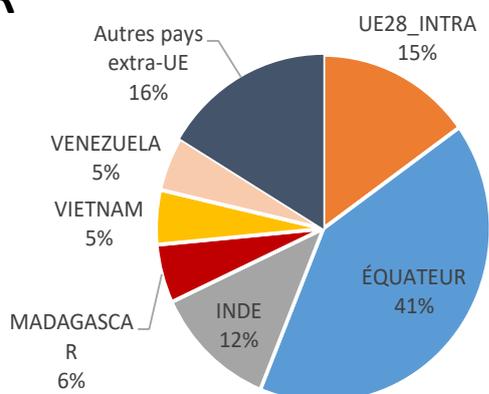
- En **France**, l'Équateur (41 %) et l'Inde (12 %) ont représenté plus de la moitié du volume des importations, suivis par Madagascar (6 %), qui fournit essentiellement des crevettes géantes tigrées (*Penaeus monodon*). Les importations intra-UE ont représenté 16 % du volume des importations.
- En **Espagne**, presque la moitié des importations provenait de l'Équateur. Les pays d'Amérique Centrale et du Sud étaient particulièrement présents dans les importations par rapport à

d'autres marchés importants : le Nicaragua (12 %), le Pérou (6 %), le Venezuela (3 %) et le Honduras (4 %). Les importations intra-UE sont donc relativement limitées : elles représentent 5 % du total des importations.

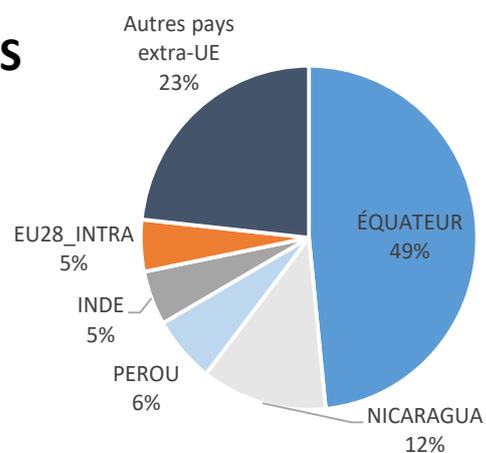
- Aux **Pays-Bas**, l'Asie du Sud-Est a représenté 75 % du volume des importations, tandis que l'Équateur ne représentait que 6 % et les importations intra-UE, 10 %.
- En **Italie**, l'Équateur a représenté les deux tiers du volume total des importations et les importations intra-UE ont atteint 12 % du volume total des importations.
- En **Allemagne**, l'Asie du Sud-Est a représenté plus de 75 % du volume des importations. La particularité du marché allemand réside dans sa dépendance particulièrement élevée aux importations intra-UE par rapport aux autres États membres (soit 43 %).

Figure 6 - Détail des importations de crevettes *Penaeus*, congelées, par origine en 2015

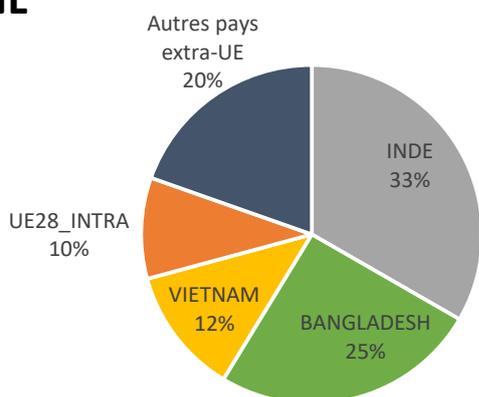
FR



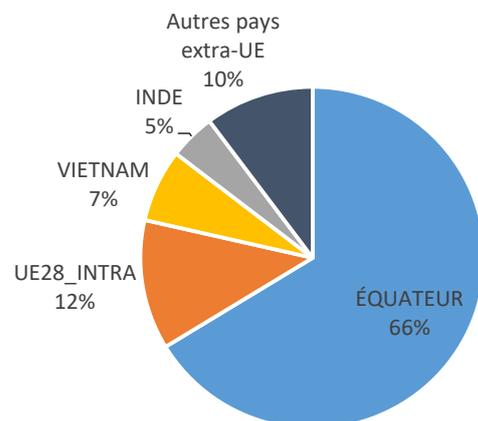
ES



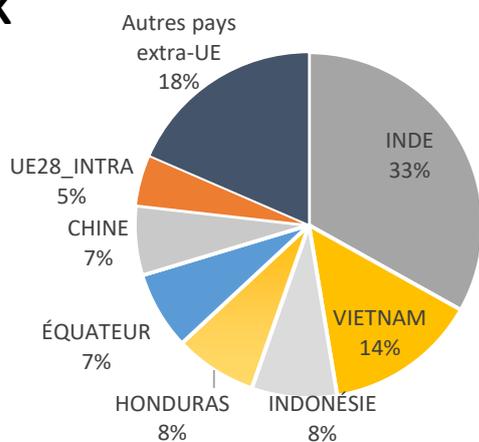
NL



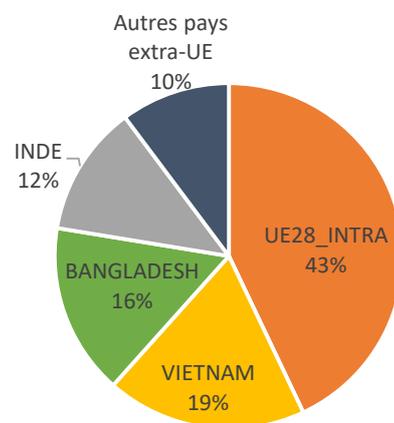
IT



UK



DE

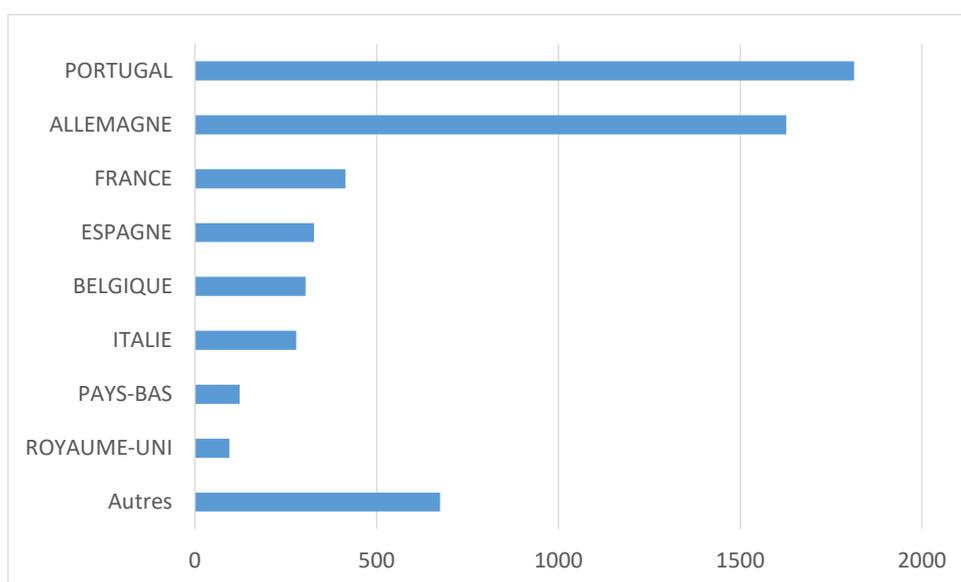


Les importations de crevettes cuites et réfrigérées sont plutôt modestes, à l'exception du Portugal et de l'Allemagne.

- En effet, le Portugal a importé presque 1.800 tonnes de crevettes réfrigérées, dont 98 % provenant d'Espagne.
- L'Allemagne a importé plus de 1.600 tonnes, provenant presque exclusivement d'autres États membres de l'UE (49 % des importations provenaient des Pays-Bas et 35 % du Royaume-Uni).

Dans les autres États membres, les importations de crevettes réfrigérées étaient inférieures à 500 tonnes.

Figure 7 – Crevettes réfrigérées : volume des importations par État membre de l'UE en 2015 (en tonnes)

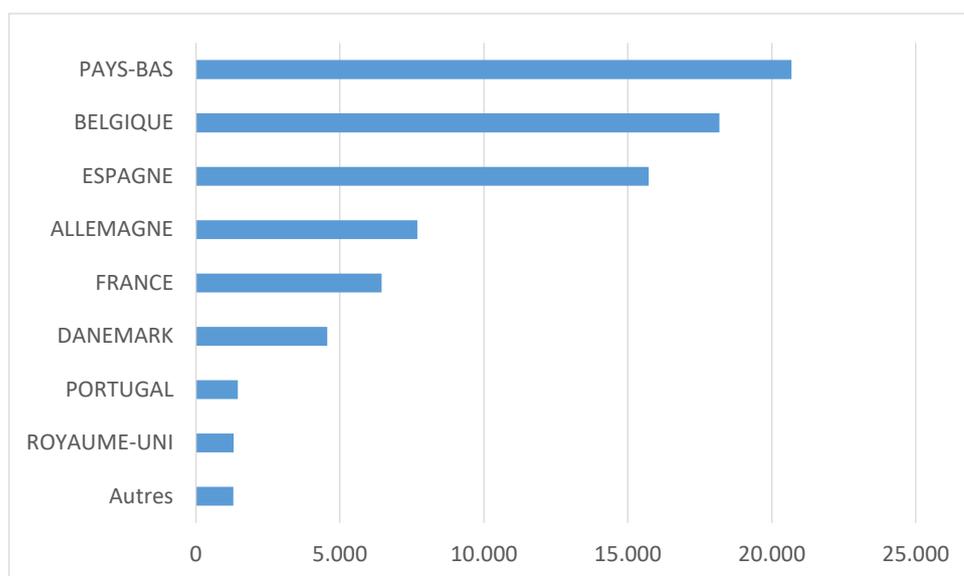


Source : COMEXT.

2.1.3 Exportations

Dans l'Union européenne, les principaux exportateurs de crevette *Penaeus* sont les Pays-Bas (20.686 tonnes), la Belgique (18.188 tonnes) et l'Espagne (15.726 tonnes) et, dans une moindre mesure, l'Allemagne (7.687 tonnes) et la France (6.445 tonnes).

Figure 8 – Crevettes du genre *Penaeus*, congelées : volume des exportations par État membre en 2015 (en tonnes)



Source : COMEXT.

Les différentes destinations des exportations par États membres (données 2015) montrent que les exportations de crevettes *Penaeus* congelées concernent presque exclusivement le commerce intra-UE. L'analyse de ces exportations est détaillée au paragraphe suivant.

Les **Pays-Bas** ont exporté 20.686 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées, dont 37 % vers l'Allemagne, 24 % vers la Belgique et 15 % vers la France. Seul 1 % du total des exportations hollandaises était destiné à des pays extra-UE.

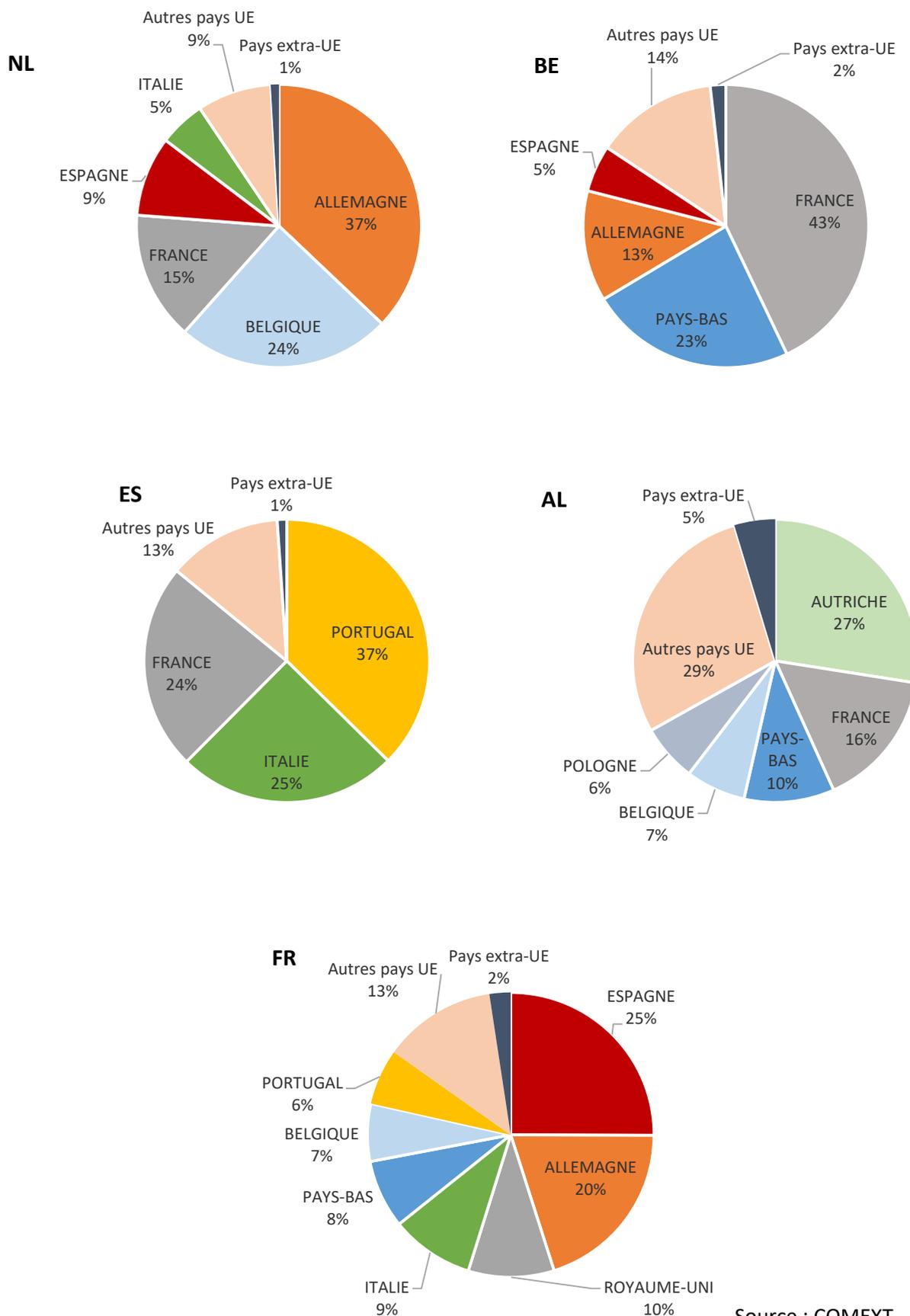
La **Belgique** a exporté 18.188 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées, dont 43 % vers la France, 23 % vers les Pays-Bas et 13 % vers l'Allemagne. Les exportations extra-UE n'ont représenté que 2 % du total des exportations belges.

L'**Espagne** a exporté 15.1726 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées, dont 37 % vers le Portugal, 25 % vers l'Italie et 24 % vers la France. Seul 1 % du total des exportations espagnoles était destiné à des pays extra-UE.

L'**Allemagne** a exporté 7.687 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées, dont 27 % vers l'Autriche, 16 % vers la France et 10 % vers les Pays-Bas. Les exportations extra-UE n'ont représenté que 5 % du total des exportations allemandes.

La **France** a exporté 6.445 tonnes de crevettes *Penaeus* congelées, dont 25 % vers l'Espagne, 20 % vers l'Allemagne et 10 % vers le Royaume-Uni. Les exportations extra-UE n'ont représenté que 2 % du total des exportations françaises.

Figure 9 - Détail des exportations de crevettes *Penaeus*, congelées, par origine en 2015



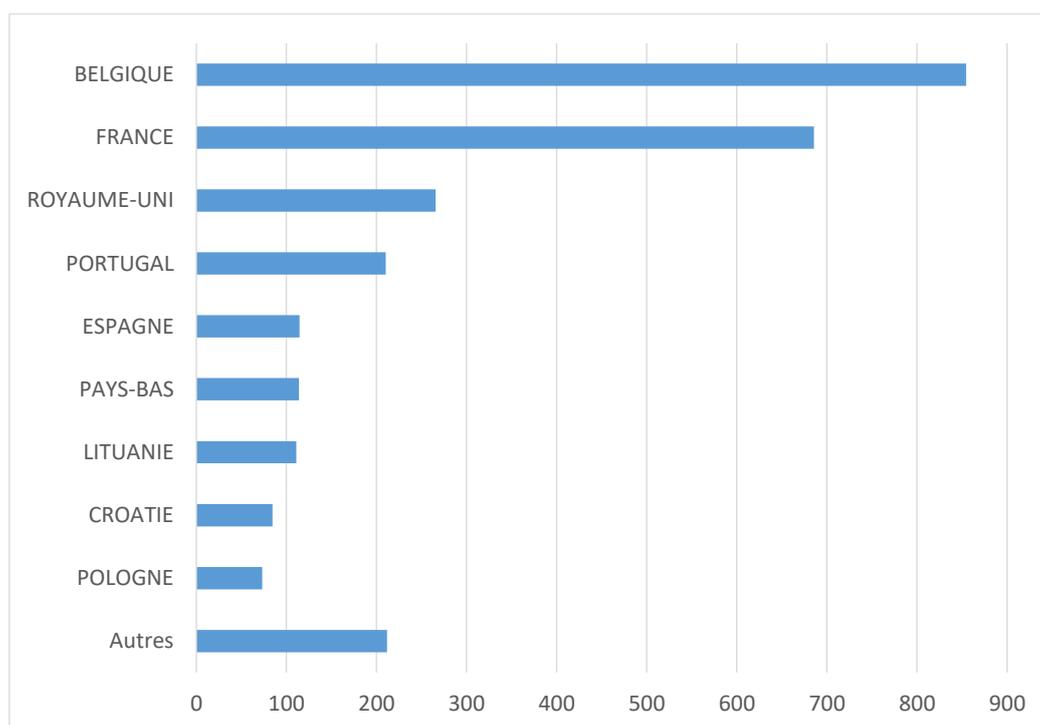
Source : COMEXT.

En 2015, les exportations de crevettes cuites et réfrigérées étaient relativement modestes (inférieures à 900 tonnes). Les principaux exportateurs étaient :

La Belgique (855 tonnes), exportant surtout vers la France (34 %), l'Allemagne (29 %), les Pays-Bas (18 %) et le Royaume-Uni (16 %).

La France (686 tonnes), exportant surtout vers la Belgique (46 %), les Pays-Bas (11 %) et l'Allemagne (11 %).

Figure 10 – Crevettes cuites et réfrigérées : volume des exportations par État membre de l'UE en 2015 (en tonnes)



Source : COMEXT.

2.2 Segmentation du marché

Le marché de la crevette cuite se divise en plusieurs segments et s'appuie sur :

- La taille.
- La présentation et la conservation.
- La certification.

2.2.1 Segmentation par taille

Les crevettes *Penaeus*, notamment *P. vannamei*, se trouvent dans le commerce de détail, dans un vaste assortiment de tailles, calibrées en nombre de crevettes pour 1 kg :

- Entière : 10-20 ; 20-30 ; 50-60 ; 60-70 ; 60-80 ; 70-80 ; 80-100 ; 100-120 ; 120-150.
- Étêtée (rendement 65 %), pelée (rendement 80-85 %) : 31-35, 36-40, 41-50, 51-60, 61-70, 71-90, 91-110.

Dans la grande distribution, le calibre le plus fréquent pour la crevette *vannamei* est 60-80. Cependant, il est très difficile d'analyser les tailles sur le marché du fait qu'elles ne sont pas déclarées (lorsque la

crevette est vendue en vrac) et que cette analyse change selon l'évolution du prix à l'importation. En effet, la consommation de crevette cuite et réfrigérée (en volume) repose essentiellement sur le prix de détail. La hausse récente des prix de détail entre 0,30 EUR/kg et 0,50 EUR/kg a entraîné une baisse importante de leur consommation par les ménages. Par exemple, le consommateur est prêt à payer entre 3 et 5 euros pour une barquette de « petites » *vannamei* cuites (poids moyen de la barquette : 200-300 g). De ce fait, les acteurs de la grande distribution ne peuvent pas répercuter de manière proportionnelle les variations des prix à l'importation sur le prix de détail. En général, ils préfèrent s'approvisionner en crevettes de plus petite taille lorsque les prix sont élevés afin de maintenir le niveau des achats. Une autre stratégie utilisée par les distributeurs est celle de maintenir les prix proches du consentement à payer du consommateur pour vendre les crevettes à travers des offres spéciales/promotions. Selon les experts interviewés, 80 % des *vannamei* cuites et réfrigérées sont vendues en promotion.

2.2.2 Segmentation par présentation / conservation

Le marché français de la crevette est segmenté par présentation et par conservation :

- **Crevette cuite et réfrigérée / congelée**

La majeure partie des crevettes est commercialisée cuite et réfrigérée. Selon les acteurs du secteur de la cuisson, tous produits à base de crevettes confondus, entre 50.000 et 60.000 tonnes (soit 70 %) ont été commercialisées cuites et réfrigérées et entre 25.000 et 30.000 tonnes (soit 30 %) ont été commercialisées congelées en 2015. Jusqu'à ce jour le rayon congelé n'ont pas suscité d'intérêt particulier parmi les acteurs de la grande distribution. Cependant, les prix et la qualité des produits (en particulier de la crevette crue) peuvent être particulièrement attractifs. Les experts considèrent que le marché de la crevette congelée est appelé à se développer mais des efforts importants doivent être déployés en termes de stratégies marketing.

- **Crevette en vrac / emballée**

Malgré une légère régression au cours des 3 dernières années, la crevette *vannamei* cuite et congelée est surtout présentée en vrac. Selon Kantar Worldpanel pour France Agrimer, en 2015, les ménages ont acheté 32.000 tonnes de crevettes cuites, dont 25.000 tonnes (78 %) présentées sur les étals de poisson et 7.000 tonnes (22 %) emballées.

- **Crevette entière / étêtée / pelée / préparée**

La majeure partie des crevettes sont commercialisées entières. Cependant, l'approvisionnement du commerce de détail est en évolution du fait des nouvelles habitudes de consommation, de la demande croissante en plats prêts-à-consommer et plats cuisinés, et des nouvelles stratégies de transformation à valeur ajoutée (souvent sous-traitées dans les pays en développement) mises en œuvre afin de faire face à la hausse des prix à l'importation. Les achats de crevette réfrigérée, cuite, pelée et étêtée et de produits à base de crevette marinée ont affiché une progression constante au cours des dernières années.

2.2.3 Segmentation selon la certification

Ces dernières années, les médias européens ont diffusé des opinions négatives sur le secteur crevetticole, notamment sur la filière asiatique. La crevetticulture a été critiquée pour son impact négatif sur les communautés et sur l'environnement (travail des enfants, pollution des eaux souterraines et des terres agricoles). Dans ce contexte, les consommateurs sont davantage sensibilisés à l'impact social et environnemental potentiellement négatif de l'aquaculture de crevettes. Les acheteurs européens cherchent donc des fournisseurs pouvant démontrer la durabilité et la responsabilité des produits qu'ils achètent.

Alors que les marchés du bio et du commerce équitable obéissent à une série d'exigences pour obtenir la certification, le marché traditionnel a récemment constaté le développement des certifications de durabilité, devenues habituelles sur ce marché. Cette situation est particulièrement vraie dans les grandes chaînes de supermarchés en Europe de l'Ouest et du Nord. À ce jour, les certifications ordinairement exigées sont les certifications GlobalG.A.P. et Aquaculture Stewardship Council (ASC), répondant aux préoccupations croissantes en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et d'approvisionnement issu de sources responsables.

Ces dernières années, la production de crevettes biologiques et écolabellisées a démarré dans toutes les grandes régions de production (à Madagascar, au Vietnam, en Honduras, en Équateur, etc.).

La pionnière a été la crevette *Penaeus monodon* de Madagascar. Historiquement commercialisée sur le marché français, elle est la première crevette Label Rouge⁴ et la première crevette biologique.

Les crevettes représentent la majeure partie des importations de produits de la mer biologiques provenant de pays extra-UE ; ces importations comprennent également des volumes modestes de tilapia et de panga biologiques. La crevette *vannamei* biologique provient surtout de l'Équateur tandis que la crevette *monodon* biologique est élevée dans plusieurs pays (ex. : le Bangladesh, Madagascar, l'Inde, l'Indonésie et le Vietnam). Selon les experts rencontrés, la France importe environ 2.000 tonnes de crevette biologique, dont 60 % proviennent de Madagascar.

En Europe, la disponibilité des crevettes certifiées ASC a connu une croissance rapide récemment. Depuis fin 2014, elles sont disponibles sur le marché scandinave ; les autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord ont suivi en 2015. Au cours des dernières années, la certification ASC a été décernée à de nombreuses fermes d'élevage de crevettes partout dans le monde (par exemple, au Belize, en Honduras et au Bangladesh).

Le marché français est le principal marché européen pour la crevette *vannamei* cuite, essentiellement achetée en vrac en supermarchés. Selon les experts du secteur des cuiseurs de crevettes, il n'existe pas de réel produit de substitution pour ce produit car la crevette cuite est considérée comme un produit consommé occasionnellement (lorsque les prix sont bas), non par nécessité ou habitude de manière régulière. Malgré cela, la crevette nordique (*Pandalus borealis*) peut être un substitut de la crevette *vannamei*, élaborée et pelée. Les autres espèces de crevette tropicale (notamment la crevette géante tigrée *Penaeus monodon*) ou la langoustine ne peuvent pas être considérées comme des produits de substitution du fait de leur prix bien plus élevé.

2.2.4 Bilan d'approvisionnement

Étant donné que la nomenclature douanière relative aux crevettes *Penaeus* (congelées ou réfrigérées) inclut plusieurs espèces, il s'avère difficile d'établir avec précision le bilan français d'approvisionnement en *vannamei*. Le paragraphe suivant s'appuie sur les données COMEXT et sur les entretiens auprès des experts et des représentants des cuiseurs.

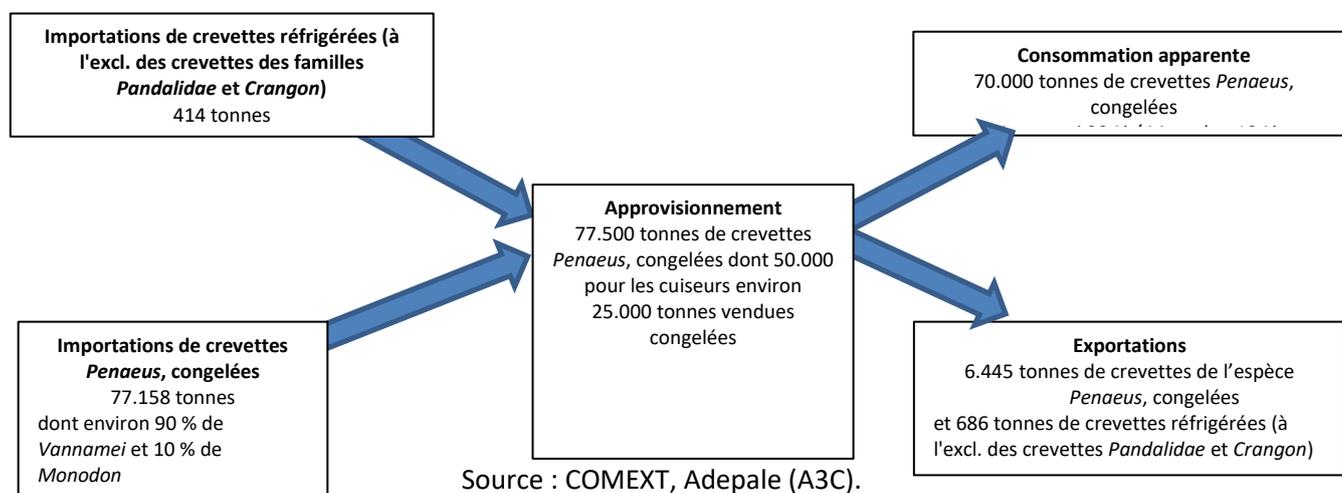
En France, en 2015, la consommation apparente des crevettes *Penaeus* congelées avoisinait 70.000 tonnes, dont 90 % de *P.vannamei* et 10 % de *P.monodon*. De cette consommation, 50.000 tonnes étaient attribuées aux produits cuits et réfrigérés et environ 20.000 tonnes étaient vendues congelées.

Par ailleurs, les données relatives à la consommation par les ménages ont indiqué qu'en 2015, la consommation de crevettes cuites et réfrigérées par les ménages s'élevait à seulement 32.000 tonnes, dont 25.000 tonnes vendues en vrac et 7.000 tonnes emballées. Le secteur de la restauration ne représenterait que 1.500 tonnes de crevettes cuites et réfrigérées (Kantar Worldpanel pour France Agrimer). Toutefois, les données déclarées tendent à sous-estimer la consommation française réelle de

⁴ Label français de qualité apprécié des consommateurs.

crevette cuite et réfrigérée. En effet, les données s'appuient principalement sur les achats dans les magasins de grande distribution alors qu'une part importante des produits de la mer est vendue en poissonnerie ou sur le marché.

Figure 11- Bilan d'approvisionnement en crevettes *Penaeus* en France en 2015



Au cours des dix dernières années, la consommation française apparente de crevettes *Penaeus* a fortement augmenté (+ 70 %) entre 2005 et 2010 pour atteindre 76.000 tonnes. Elle a fluctué entre 70.000 et 76.000 tonnes de 2010 à 2013 et est restée stable depuis, à 70.000 tonnes.

Tableau 4 - Bilan d'approvisionnement en crevettes *Penaeus* congelées en France entre 2005 et 2015

Tonnes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Importations	55.018	71.703	73.406	75.544	76.158	83.161	76.997	81.198	78.209	76.112	77.152
Exportations	10.430	9.096	10.443	8.034	7.203	7.363	7.001	5.000	6.540	5.735	6.444
Consommation apparente	44.588	62.607	62.963	67.510	68.955	75.798	69.996	76.198	71.669	70.377	70.708

Sources : EUMOFA, FAO.

Comme mentionné précédemment, les échanges de crevettes cuites et réfrigérées étaient extrêmement limités (inférieurs à 1.000 tonnes) entre 2012 et 2015. Durant cette période, les importations ont diminué (- 36 %) tandis que les exportations ont augmenté (+ 44 %).

Tableau 5 - Bilan d'approvisionnement en crevettes cuites et réfrigérées en France entre 2012 et 2015⁵

Tonnes	2012	2013	2014	2015
Importations	652	648	462	414
Exportations	475	682	553	686
Balance	177	- 34	- 91	- 272

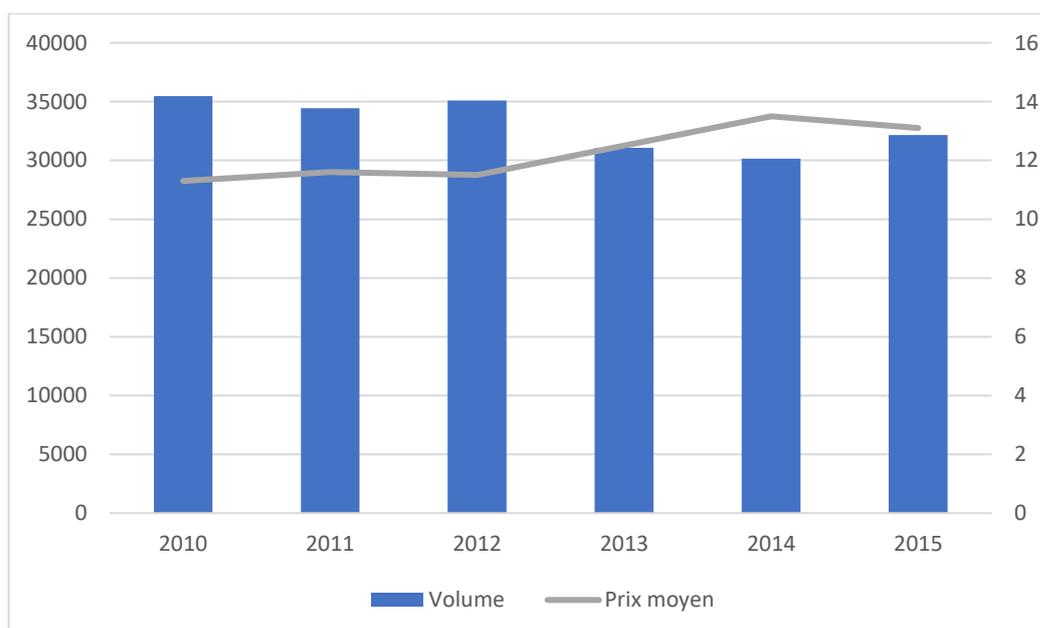
Source : COMEXT.

⁵ Depuis 2012, ce code NC a été modifié. Il exclut désormais les crevettes vivantes et fraîches.

2.2.5 Consommation des ménages et prix à la consommation

Selon Kantar Worldpanel pour France Agrimer, la consommation de crevettes cuites et réfrigérées par les ménages a fluctué entre 2010 et 2015. De 2010 et 2012, elle est restée plutôt stable, atteignant environ 32.000 tonnes pour un prix moyen de 12,00 EUR/kg. De 2012 à 2014, le prix moyen a augmenté, passant de 11,50 EUR/kg à 13,50 EUR/kg (+ 17 %). Dans le même temps, le volume consommé a diminué de 35.000 tonnes à 30.000 tonnes (- 14 %). En 2015, le prix moyen d'achat a diminué, atteignant 13,10 EUR/kg (- 3 %), tandis que les achats ont augmenté en volume, pour atteindre 32.000 tonnes (+ 7 %).

Figure 12 - Achats de crevette cuite et réfrigérée par les ménages français en 2015 (volume en tonnes et prix en EUR/kg)



Source : KANTAR Worldpanel pour France Agrimer.

2.2.6 Importations

En 2015, les importations françaises de crevettes des crevettes *Penaeus* congelées se sont élevées à 77.158 tonnes et 555 millions d'euros. L'Équateur a fourni plus de 40 % du volume et 33 % de la valeur.

Les importations françaises dépendent de la disponibilité mondiale de crevettes de l'espèce *Penaeus*. De 2005 à 2015, le volume total des importations a enregistré une hausse de 40 %. En 2010, le volume des importations a atteint un pic à 83.000 tonnes pour régresser en 2011 du fait du syndrome des points blancs ayant affecté un grand nombre de fermes crevetteuses dans l'ensemble des principaux pays producteurs, en commençant par l'Asie. En 2012, le volume a de nouveau augmenté et a légèrement baissé jusqu'en 2014 du fait de la demande croissante en Chine.

Entre 2005 et 2015, le détail du volume des importations par origine principale a fortement évolué : les importations provenant de l'Équateur, d'Inde et du Vietnam ont affiché une hausse tant en volume (respectivement, + 544 %, + 158 % et + 231 %) qu'en valeur (respectivement, + 885 %, + 266 % et + 301 %). Par contre, le volume des importations provenant de Madagascar a enregistré une baisse de 58 % (soit - 51 % en valeur).

Selon FranceAgriMer, en 2016, les importations françaises de crevettes congelées ont augmenté de 5 % par rapport à 2015. La baisse en volume des importations provenant de l'Équateur (- 2 %) a été

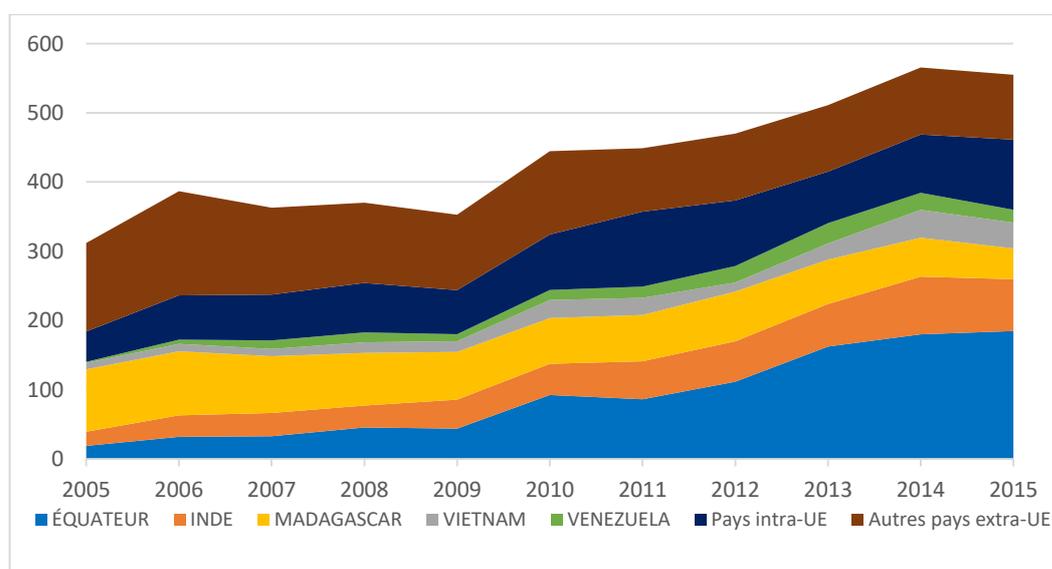
compensée par l'augmentation en volume des importations provenant de Madagascar et du Venezuela, où les prix ont baissé.⁶

Tableau 6 - Évolution de la part des principaux partenaires dans les importations françaises de crevettes *Penaeus* congelées (en volume)

Partenaire /période	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
ÉQUATEUR	9 %	12 %	13 %	15 %	16 %	26 %	25 %	30 %	38 %	38 %	41 %
INDE	6 %	7 %	8 %	8 %	11 %	10 %	11 %	12 %	12 %	13 %	12 %
MADAGASCAR	18 %	13 %	12 %	12 %	11 %	9 %	9 %	9 %	8 %	7 %	5 %
VIETNAM	2 %	2 %	2 %	3 %	3 %	4 %	4 %	2 %	4 %	6 %	5 %
VENEZUELA	1 %	2 %	4 %	5 %	4 %	4 %	5 %	7 %	7 %	6 %	5 %
Intra-UE	15 %	18 %	19 %	20 %	18 %	17 %	23 %	20 %	13 %	13 %	15 %
Autres extra-UE	49 %	46 %	42 %	37 %	37 %	30 %	22 %	21 %	18 %	17 %	16 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : COMEXT.

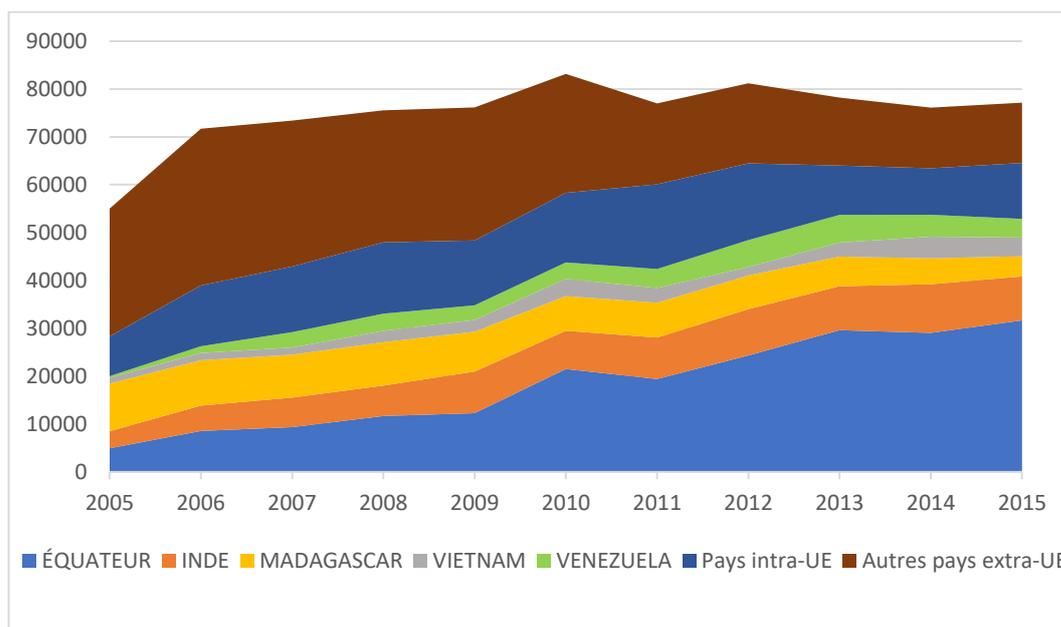
Figure 13 - Volume des importations françaises de crevettes de l'espèce *Penaeus* congelées, par origine principale entre 2005 et 2015 (en tonnes)



Source : COMEXT.

⁶ <http://www.franceagrimer.fr/content/download/49660/476351/file/NCO-NOT-MER-2017-02-01.pdf>

Figure 14 - Valeur des importations françaises de crevettes de l'espèce *Penaeus* congelées, par origine principale entre 2005 et 2015 (en tonnes)



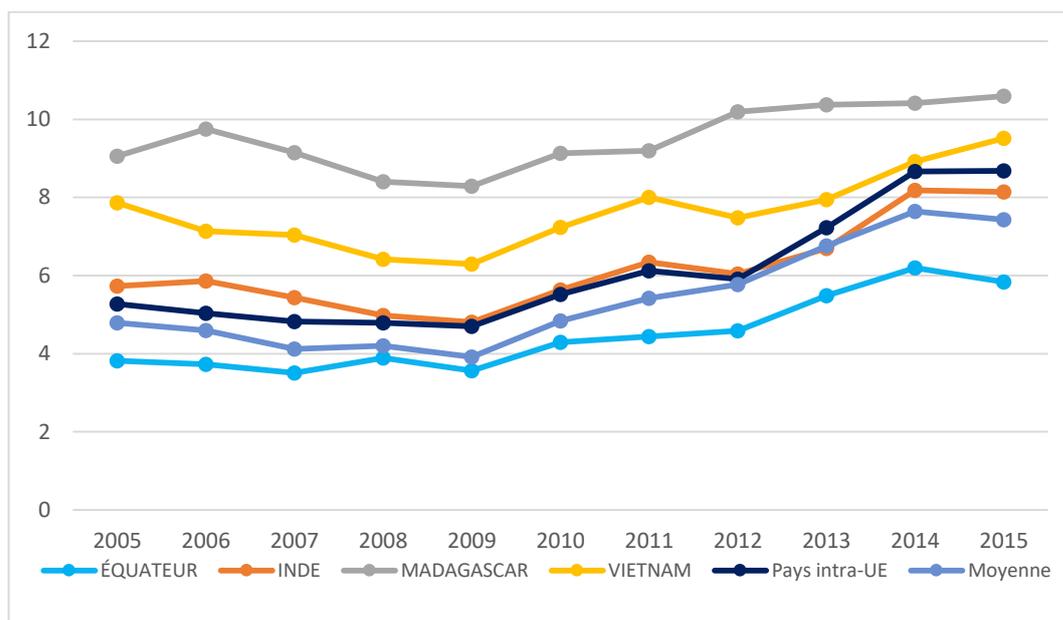
Source : COMEXT.

Entre-temps, les prix à l'importation ont baissé de 2005 à 2009 (– 18 % pour le prix moyen à l'importation) et ont augmenté de 2009 à 2014 (+ 95 %). Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette évolution : une demande croissante, davantage de produits à valeur ajoutée, la certification et le syndrome des points blancs.

En 2015, les prix à l'importation ont légèrement baissé (– 3 % en moyenne). Ils sont restés stables en Inde et dans la zone intra-UE, tandis qu'ils ont augmenté au Vietnam (+ 7 %) et à Madagascar (+ 2 %).

La différence significative des prix selon l'origine provient essentiellement de la part de *P. Monodon* dans les importations, espèce bien plus chère que *P. vannamei*. Madagascar fournit uniquement de la crevette *P. Monodon* (prix à l'importation entre 8,00 et 10,50 EUR/kg), tandis que l'Équateur fournit surtout de la crevette *P. vannamei* (prix à l'importation entre 4,00 et 6,00 EUR/kg).

Figure 15 - Prix des importations françaises de crevettes *Penaeus* congelées, par origine principale entre 2005 et 2015 (en EUR/kg)



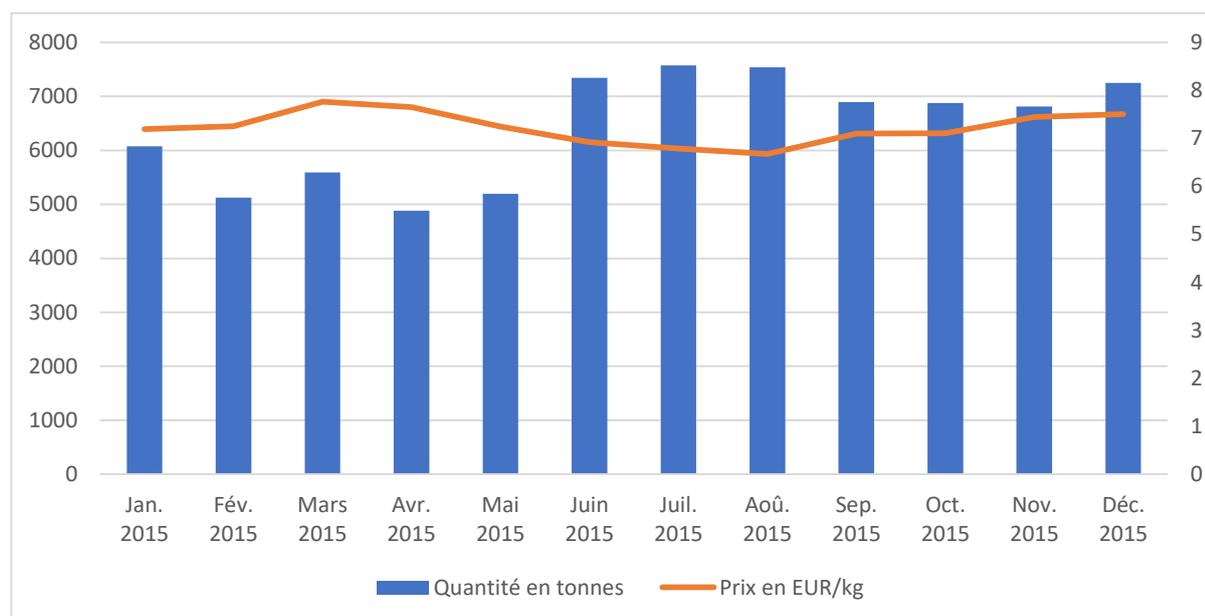
Source : COMEXT.

Penaeus vannamei bénéficie d'un contingent tarifaire autonome⁷ en vue de soutenir les cuiseurs européens. En 2016, le contingent était fixé à 40.000 tonnes. En outre, la consommation peut être multipliée par dix pendant les périodes de forte consommation (en été et à Noël). Les entreprises de transformation doivent planifier leur approvisionnement, en sachant que le coût mensuel de stockage des produits congelés est estimé à 0,5 - 0,6 %. Par conséquent, le cycle des importations suit un modèle reposant sur deux périodes (pouvant varier d'une année à l'autre) :

- De janvier à mai, les importations sont inférieures au contingent, avoisinant 5.000 tonnes mensuelles.
- De juin à décembre (période de Noël), les importations augmentent : d'abord inférieures au contingent, elles finissent par l'épuiser (tarifs douaniers à 3,6 % ou 0 % s'ils s'inscrivent dans le cadre d'autres accords commerciaux, par exemple, l'accord UE-Communauté andine), avoisinant 7.000 tonnes mensuelles.

⁷ Contingent tarifaire autonome. Au début des années 1990, l'Union européenne a adopté une série de règlements portant sur les suspensions tarifaires ou le contingent tarifaire autonome pour les produits de la pêche et de l'aquaculture dont l'industrie européenne de la transformation avait le plus besoin, en vue d'assurer la continuité de l'approvisionnement de l'industrie en produits crus et semi-transformés de la pêche et de l'aquaculture afin de soutenir sa croissance et sa compétitivité.

Figure 16 - Saisonnalité des importations françaises mensuelles en 2015



Source : COMEXT.

2.2.7 Exportations

En 2015, les exportations françaises de crevettes *Penaeus*, congelées, ont atteint 6.444 tonnes et 60 millions d'euros.

Entre 2007 et 2012, les exportations ont diminué de 52 %, chutant à 5.000 tonnes et 38 millions d'euros en 2012. Elles ont ensuite augmenté et ont varié autour de 6.000 tonnes et entre 52 millions et 60 millions d'euros.

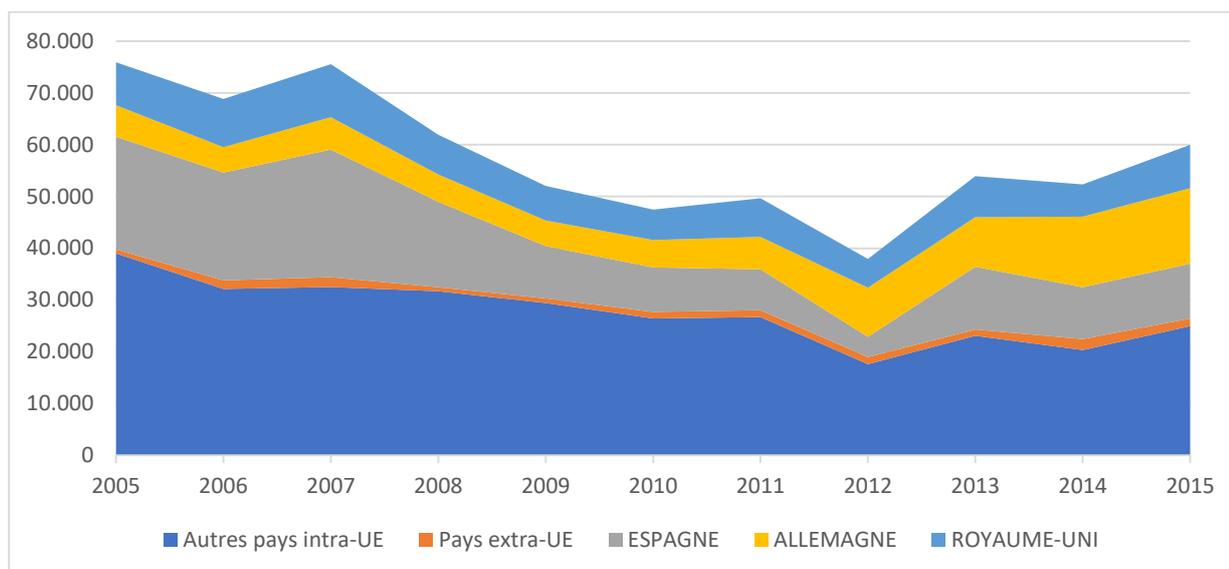
Entre 2005 et 2015, le détail du volume des exportations par destination principale a évolué. Les exportations vers l'Espagne ont diminué (- 49 % en volume et - 51 % en valeur) tandis que les exportations vers l'Allemagne ont augmenté (+ 93 % en volume et + 140 % en valeur). Les exportations vers le Royaume-Uni ont diminué en volume (- 21 %) et ont légèrement augmenté en valeur (+ 1 %). Les exportations extra-UE ont enregistré une baisse en volume de 11 % et une hausse en valeur de 94 %.

Tableau 7 - Évolution de la part des principaux partenaires dans les exportations françaises de crevettes *Penaeus* congelées (en volume)

Partenaire /période	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Espagne	31 %	30%	39%	26%	17%	20%	13%	15%	28%	26%	25%
Allemagne	6%	7%	7%	9%	11%	10%	10%	23%	17%	22%	20%
Royaume-Uni	8%	12%	8%	10%	10%	10%	11%	12%	10%	9%	10%
Autres intra-UE	54%	48%	42%	54%	61%	58%	63%	47%	43%	39%	43%
Extra-UE	2%	3%	3%	2%	2%	3%	2%	4%	2%	4%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

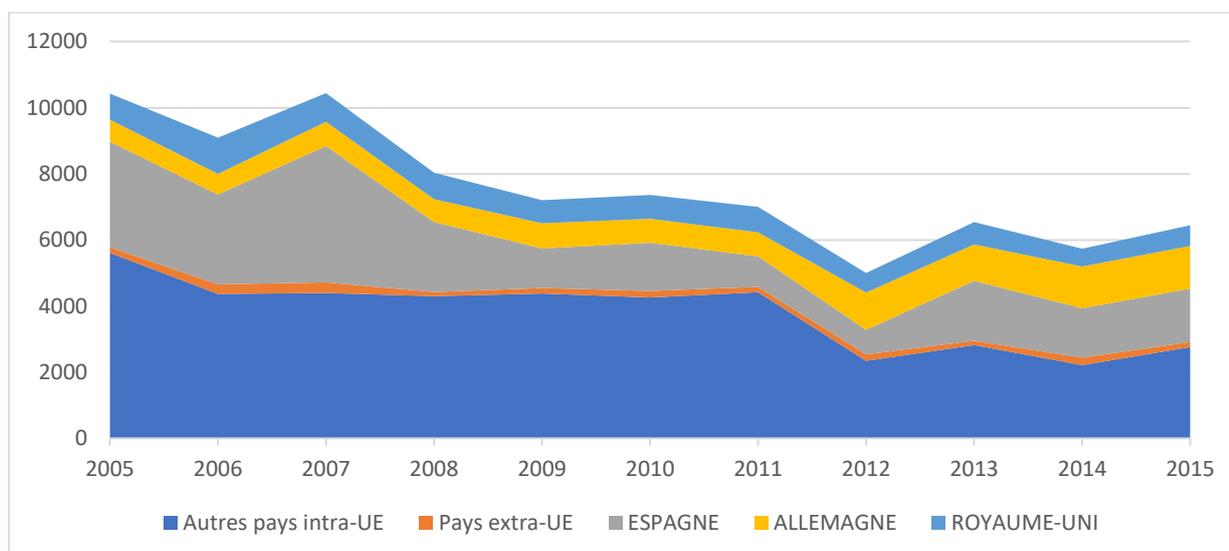
Source : COMEXT.

Figure 17 - Volume des exportations françaises de crevettes *Penaeus* congelées, par destination principale entre 2005 et 2015 (en tonnes)



Source : COMEXT.

Figure 18 - Valeur des exportations françaises de crevettes *Penaeus* congelées, par destination principale entre 2005 et 2015 (en milliers d'euros)

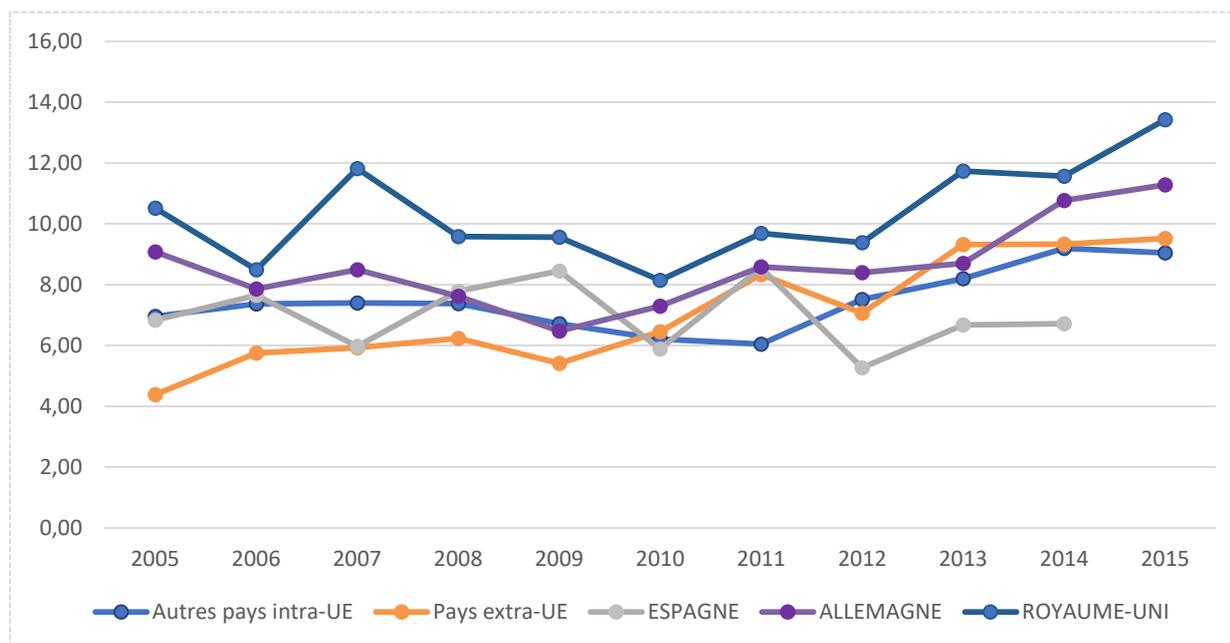


Source : COMEXT.

Entre-temps, le prix à l'exportation a plutôt augmenté entre 2005 et 2015 (+ 28 % pour le prix moyen à l'exportation).

Entre 2005 et 2015, les prix à l'exportation vers l'Espagne ont légèrement diminué (- 4 %), tandis qu'ils ont augmenté pour les exportations vers l'Allemagne (+ 24 %) et le Royaume-Uni (+ 28 %). Ils ont surtout augmenté pour les exportations vers les pays extra-UE (+ 117 %).

Figure 19 – Prix à l'exportation par destination principale en France entre 2005 et 2015 (en EUR/kg)



Source : COMEXT.

2.3 Bilan des principaux marchés européens pour la crevette réfrigérée et congelée

2.3.1 Espagne

L'Espagne est le plus grand marché d'exportation de la France, représentant 2,4 % du volume des importations de crevettes *Penaeus* congelées en Espagne en 2015.

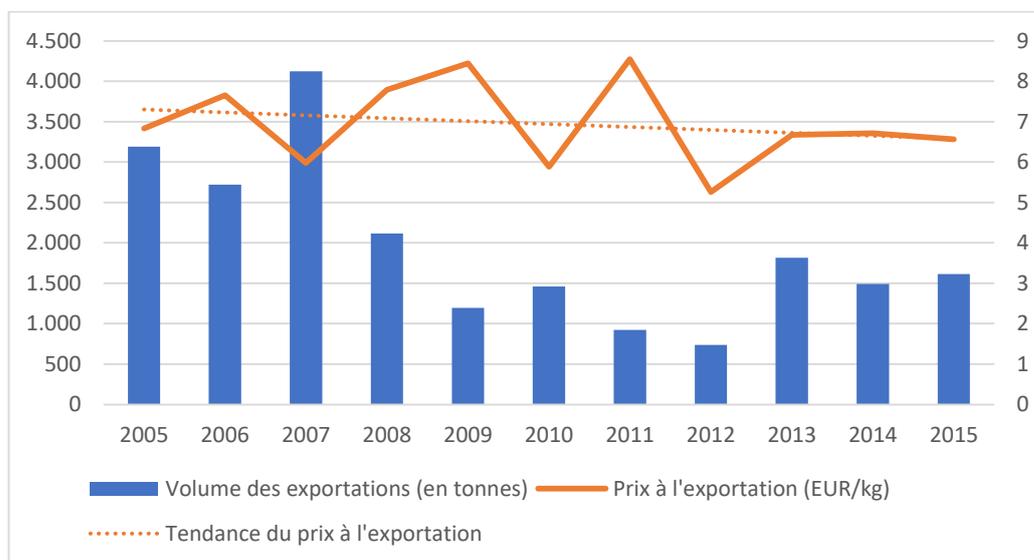
Tableau 8 - Bilan d'approvisionnement en crevettes *Penaeus* congelées en Espagne en 2015

Tonnes	Volume (en tonnes)	Valeur (en millions d'euros)
Production	0	0
Importations	66.157	423
Exportations	7.492	122
Déficit commerciale	58.665	301

Source : COMEXT.

Entre 2005 et 2015, les exportations françaises vers l'Espagne ont diminué de 49 % en volume et de 51 % en valeur. Après avoir atteint un pic en 2007 (4.124 tonnes et 25 millions d'euros), les exportations françaises vers l'Espagne ont considérablement diminué pour atteindre un minimum en 2012 (739 tonnes et une valeur inférieure à 4 millions d'euros). Entre 2013 et 2015, les importations se sont consolidées autour de 1.500 tonnes et entre 10 millions et 12 millions d'euros.

Entre-temps, les prix à l'exportation ont fortement fluctué entre un maximum de 8,55 EUR/kg en 2011 et un minimum de 5,89 EUR/kg en 2010. Depuis 2013, les prix à l'exportation se sont consolidés autour de 6,60 - 6,70 EUR/kg.

Figure 20 - Volume et prix des exportations françaises de crevettes *Penaeus* congelées vers l'Espagne entre 2005 et 2015

Source : COMEXT.

2.3.2 Allemagne

L'Allemagne est le deuxième plus grand marché d'exportation de la France, représentant 5 % du volume des importations de crevettes *Penaeus* congelées en Allemagne en 2015.

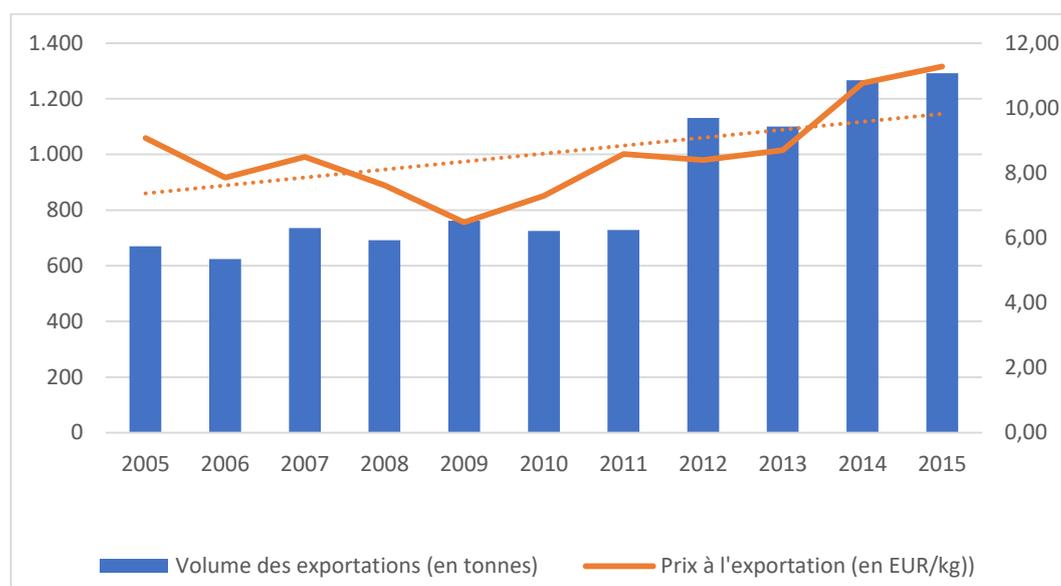
Tableau 9 - Bilan d'approvisionnement en crevettes *Penaeus* congelées en Allemagne en 2015

Tonnes	Volume (en tonnes)	Valeur (en millions d'euros)
Production	0	0
Importations	25.934	241
Exportations	7.681	77
Déficit commerciale	18.253	164

Source : COMEXT.

Entre 2005 et 2015, les exportations françaises vers l'Allemagne ont augmenté de 93 % en volume et de 140 % en valeur. Entre 2005 et 2011, les exportations françaises sont restées relativement stables, fluctuant autour de 700 tonnes et 5 - 6 millions d'euros. En 2012, elles ont fortement augmenté (+ 55 % en volume et + 52 % en valeur) pour atteindre 1.131 tonnes et 9,5 millions d'euros. En 2014, les exportations françaises ont poursuivi leur orientation à la hausse, s'élevant à presque 1.300 tonnes et 15 millions d'euros. Elles sont restées stables en 2015.

Entre-temps, les prix à l'exportation ont fluctué entre un maximum de 11,28 EUR/kg en 2015 et un minimum de 6,48 EUR/kg en 2009. Outre l'orientation à la hausse du prix mondial de marché de la crevette, la forte tendance à la hausse du prix à l'exportation depuis 2010 peut être le fait du nombre plus élevé de produits à base de crevette à valeur ajoutée (une part plus importante des crevettes *P. monodon*, des crevettes plus grandes, des produits transformés, etc.).

Figure 21 - Volume et prix des exportations françaises de crevettes *Penaeus* congelées vers l'Allemagne entre 2005 et 2015

Source : COMEXT.

2.3.1 Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est le troisième plus grand marché d'exportation de la France, représentant 2,3 % du volume des importations de crevettes *Penaeus* congelées au Royaume-Uni en 2015.

Tableau 10 - Bilan d'approvisionnement en crevettes *Penaeus* congelées au Royaume-Uni en 2015

Tonnes	Volume (en tonnes)	Valeur (en millions d'euros)
Production	0	0
Importations	13.887	261
Exportations	6.195	13
Déficit commerciale	12.326	247

Source : COMEXT.

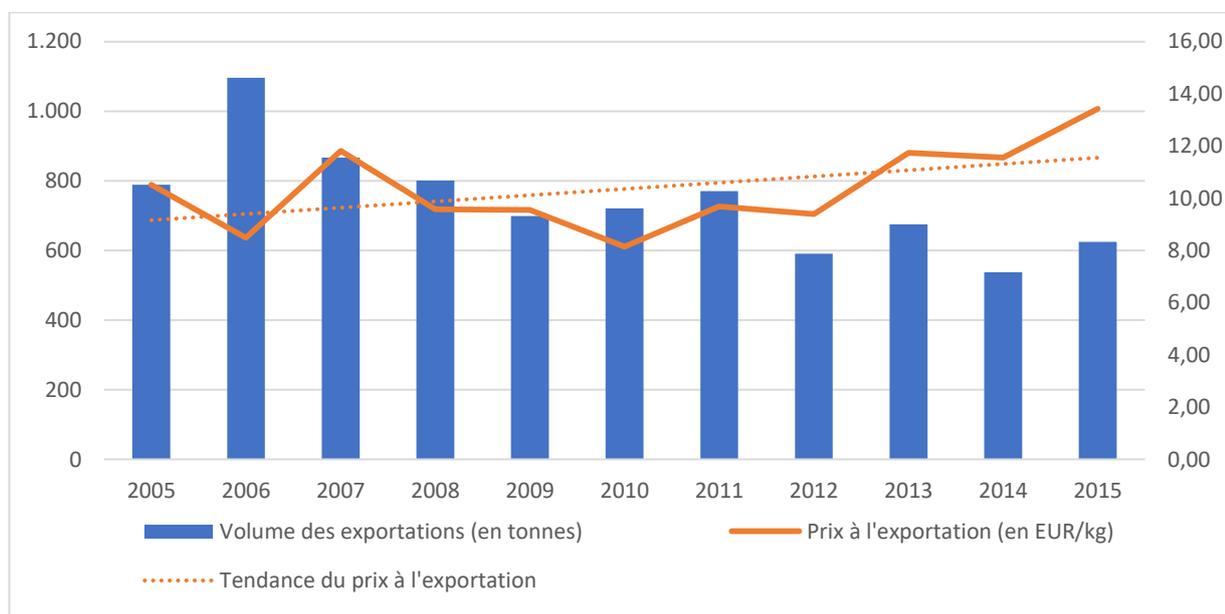
Entre 2005 et 2015, les exportations françaises vers le Royaume-Uni ont diminué de 21 % en volume et sont restées stables en valeur (+ 1 %). Après avoir atteint un pic en 2006 (1.096 tonnes et 9,3 millions d'euros), les exportations françaises vers le Royaume-Uni ont suivi une tendance à baisse en volume. Le minimum de cette période a été atteint en 2014, avec 538 tonnes et 6,2 millions d'euros.

Entre-temps, les prix à l'exportation ont fortement fluctué entre un maximum de 8,55 EUR/kg en 2011 et un minimum de 5,89 EUR/kg en 2010. Depuis 2013, les prix à l'exportation se sont consolidés autour de 6,60 - 6,70 EUR/kg.

Entre-temps, les prix à l'exportation ont fluctué entre un maximum de 13,43 EUR/kg en 2011 et un minimum de 8,15 EUR/kg en 2010. À l'instar de l'Allemagne, outre l'orientation à la hausse du prix mondial de marché de la crevette, le prix à l'exportation a fortement augmenté depuis 2011. Cette augmentation peut être le fait du nombre plus élevé de produits à base de crevette à valeur ajoutée

(une part plus importante des crevettes *P. monodon*, des crevettes plus grandes, des produits transformés, etc.).

Figure 22 - Volume et prix des exportations françaises de crevettes *Penaeus* congelées vers le Royaume-Uni entre 2005 et 2015



Source : COMEXT.

3 PRIX DANS LA FILIÈRE

Ce chapitre propose d'analyser les prix et les tendances aux différents stades de la filière française de la crevette *P. vannamei*, cuite et réfrigérée, en vue d'établir un cadre pour l'analyse de la transmission du prix (chapitre 4).

3.1 Sources des informations relatives aux prix

Tandis que le chapitre 4 s'appuie sur les données collectées lors des entretiens réalisés directement auprès des parties prenantes, le chapitre 3 présente les sources fiables et régulièrement accessibles ainsi que le contenu de l'information fournie par chacune d'entre elles.

Tableau 11 - Sources relatives aux prix

Stade de la filière	Type de prix	Fréquence	Source
Importations / Exportations	Importations (FOB) / Prix à l'exportation (CIF)	Mensuelle, annuelle	COMEXT
Importations	Importations (FOB)	Mensuelle	GLOBEFISH
Détail	Prix de détail pour la crevette tropicale cuite	Annuelle	France Agrimer

Le tableau ci-dessous montre le prix (en EUR/kg) de la crevette tropicale cuite et réfrigérée achetée au détail par les consommateurs français.

Tableau 12 - Volume et prix d'achat de la crevette tropicale cuite et réfrigérée pour les ménages français entre 2010 et 2015 (en EUR/kg)

Achats domestiques	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Volume	35.470	34.429	35.102	31.081	30.160	32.143
Prix moyen (EUR/kg)	11,30	11,60	11,50	12,50	13,50	13,10

Source : Kantar Worldpanel pour France Agrimer

Tableau 13 - Prix à l'importation (FOB) en août 2016

Conservation	Présentation	Calibre (nombre de crevettes pour 1 kg)	Prix (en EUR/kg)	Origine
Congelée	Avec tête, non décortiquée	30-40	7,26	Amérique Centrale/du Sud
Congelée	Avec tête, non décortiquée	40-50	6,23	Amérique Centrale/du Sud
Congelée	Avec tête, non décortiquée	50-60	5,92	Amérique Centrale/du Sud
Congelée	Avec tête, non décortiquée	60-70	5,33	Amérique Centrale/du Sud
Congelée	Avec tête, non décortiquée	70-80	5,02	Amérique Centrale/du Sud
Congelée	Avec tête, non décortiquée	80-100	4,66	Amérique Centrale/du Sud
Congelée	Avec tête, non décortiquée	> 100	4,39	Amérique Centrale/du Sud

Source : GLOBEFISH.

Tableau 14 - Prix à l'importation (CFR) en août 2016

Conservation	Présentation	Calibre (nombre de crevettes pour 1 kg)	Prix (en EUR/kg)	Origine
Congelée	Avec tête, non décortiquée	20-30	8,96	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	30-40	7,17	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	40-50	6,18	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	50-60	5,69	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	60-70	5,29	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	70-80	4,75	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	80-100	4,62	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	100-120	4,30	Amérique Centrale
Congelée	Avec tête, non décortiquée	120-140	3,76	Amérique Centrale

Source : GLOBEFISH.

Outre les sources statistiques relatives aux prix, nous fournissons ci-dessous les résultats d'un contrôle en magasin effectué auprès de plusieurs distributeurs français ainsi que certains prix fournis lors des entretiens avec les parties prenantes au niveau grossistes.

Tableau 15 - Prix de détail en novembre 2016

Conservation	Présentation	Calibre (nombre de crevettes pour 1 kg)	Prix (en EUR/kg)	Origine
Cuite et réfrigérée	Entière (emballée)	30/50	15,30	Équateur
Cuite et réfrigérée	Entière (emballée)	50/70	15,00	Équateur
Cuite et réfrigérée	Entière (en vrac)	60/80	11,95	Équateur

Source : enquête réalisée par EUMOFA.

4 TRANSMISSION DES PRIX DANS LA FILIÈRE

Le tableau ci-dessous fournit l'ensemble des différents coûts pour la crevette *Penaeus vannamei*, cuite et réfrigérée, vendue en vrac sur les étals de poisson frais dans les supermarchés français (principal circuit de distribution pour ce produit).

Tableau 16 - Coûts et marges pour la crevette *vannamei*, cuite et réfrigérée, dans la grande distribution en France en novembre 2016

Coûts et marges	Moyenne (en EUR/kg)
Matière première (prix à l'importation) ⁸	7,00
Énergie	0,30
Main d'œuvre	0,20
Autres coûts	0,20
Marge nette (cuiseurs)	0,30
Transport au terminal	0,35
Produit livré au terminal	8,35
Coûts opérationnels du terminal	0,12
Transport du terminal au lieu de vente	0,15
Pertes (10 %)	0,84
Coûts de distribution	0,85
Marge nette de distribution (grande distribution) ⁹	1,00
Prix d'achat, hors TVA	11,30
TVA (5,5 %)	0,62
Prix moyen à l'achat	11,92

⁸ Les prix COMEXT à l'importation sont fournis selon l'Incoterm CIF (Coût, assurance et fret). Le prix à l'importation indiqué dans le tableau est DDP (Rendu droits acquittés).

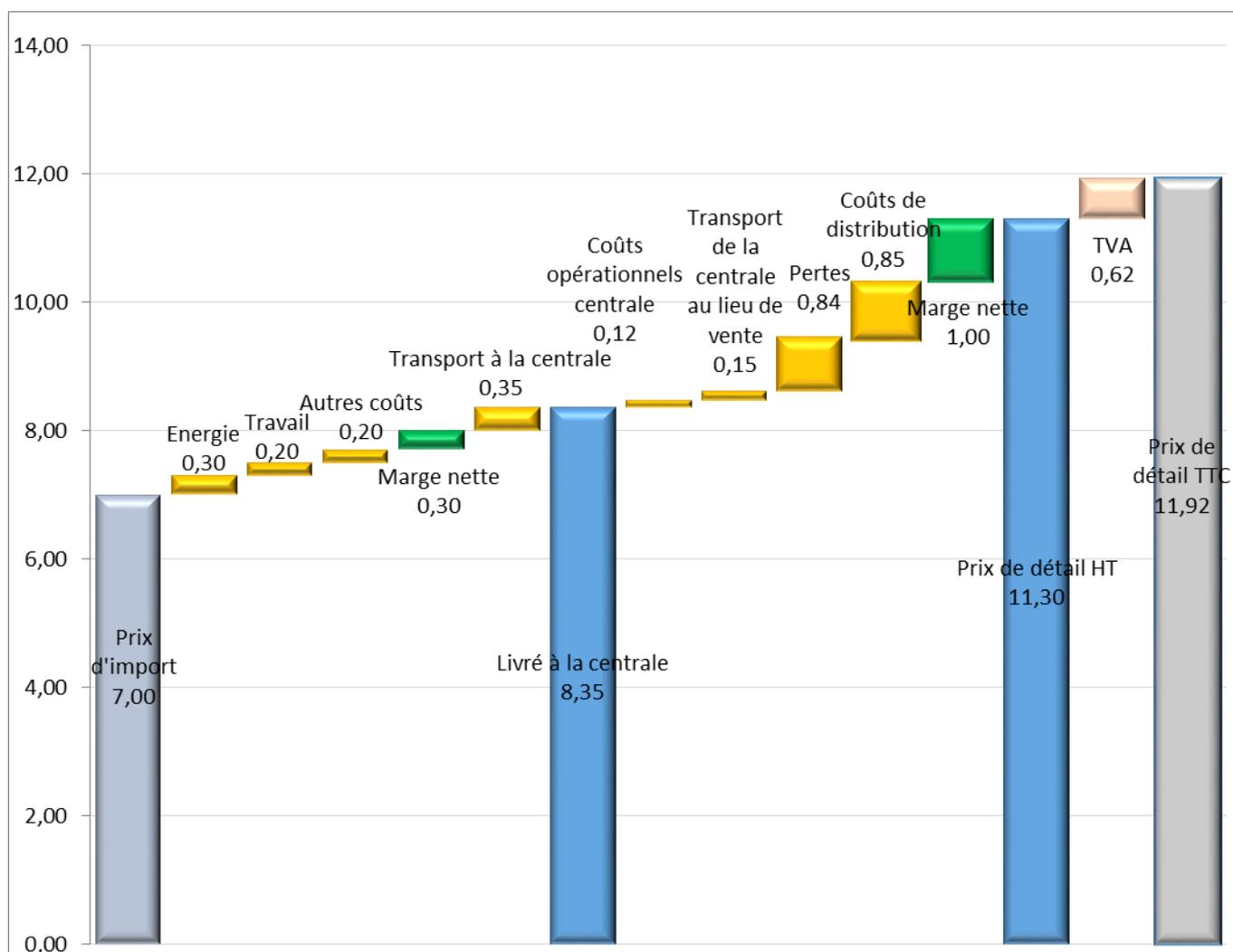
⁹ Dans la grande distribution, les marges pour les produits de la mer sont normalement de 20 % à 30 %. Cependant, l'espèce *vannamei* étant généralement vendue à travers des offres spéciales (soit 80 % des ventes), la marge du distributeur se réduit au-dessous de 10 %. Pour la filière traditionnelle (secteur des cuiseurs → grossistes → poissonniers), les marges sont bien plus importantes.

Le graphique ci-dessous illustre la transmission du prix dans la filière pour la crevette entière, cuite et réfrigérée, destinée au marché français. Il a été élaboré à partir des entretiens auprès des transformateurs français de produits halieutiques et d'un responsable des achats d'entreprises de commerce de gros en octobre 2016.

Le prix de référence au niveau des premières ventes est issu du contrôle des prix dans les supermarchés français et des entretiens auprès des transformateurs et des grossistes réalisés en septembre-octobre 2016.

- Crevette entière, cuite et réfrigérée, en vrac.
- Aucune certification spécifique.

Figure 23 - Transmission du prix pour la crevette *vannamei*, entière, cuite et réfrigérée, sur le marché français (en EUR/kg)



4.1 ANNEXES

4.1.1 Sources utilisées

- EUMOFA.
- COMEXT, Eurostat.
- FAO.
- GLOBEFISH.
- France Agrimer.

4.1.2 Entretiens

- ADEPALE (A3C : Association des cuiseurs de crevettes et crustacés).
- Parties prenantes françaises (transformateurs et grossistes).

« La crevette cuite en France » est publié par la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche de la Commission Européenne.

Éditeur : Commission européenne, Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche, Directeur Général.

Avertissement : Bien que la Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche soit responsable de la production d'ensemble de cette publication, les opinions et conclusions présentées dans ce rapport n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission ou de ses membres.

© Union Européenne, 2021

Numéro de catalogue : KL-02-21-125-FR-N

ISBN : 978-92-76-29642-3

DOI : 10.2771/701916

Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source.

Photo de couverture : EUROFISH

Pour informations complémentaires et commentaires :

Direction Générale des Affaires Maritimes et de la Pêche

B-1049 Bruxelles

Tél. +32 229-50101

E-mail : contact-us@eumofa.eu

EUM OFA

European Market Observatory for
Fisheries and Aquaculture Products

www.eumofa.eu



Office des publications
de l'Union européenne